



REVUE DE PRESSE



Sélection d'articles 2016



Revue de presse par thèmes

Assemblée Générale UGPVB 2015

- L'assemblée générale de l'UGPVB sous haute tension, *Réussir Porc*, Janvier 2016
- A chacun ses responsabilités, *PorcMag*, Janvier 2016

Economie et conjoncture

- Eleveurs de porcs : « L'état d'urgence », *Ouest-France*, 05/01/2016
- Crise de l'élevage porcin : l'UGPVB interpelle les pouvoirs publics, *Les Marchés*, 12/01/2016
- La révolte des Bonnets roses gronde, *Ouest-France*, 12/01/2016
- Y a-t-il encore trop de groupements de producteurs dans le Grand Ouest ? *Réussir Porc*, Janvier 2016
- Groupements de porcs bretons sous pression, *Ouest-France*, 13/01/2016
- Agriculteurs. Cri de détresse sur la RN12, *Le Télégramme*, 21/01/2016
- Les bonnets roses entrent en scène, *Paysan Breton*, 22/01/2016 au 28/01/2016
- Les agriculteurs de l'ouest toujours mobilisés, *Les Marchés*, 28/01/2016
- Crise de l'élevage : report de la table-ronde en Bretagne, *Les Marchés*, 29/01/2016
- Porc. L'Union des groupements de producteurs boycotte la table ronde, *Le Télégramme*, 28/01/2016
- Crise agricole. Le statut quo, *Le Télégramme*, 29/01/2016
- Plan porcin breton. 30 M€ sur la table, *Le Télégramme*, 23/02/2016
- Porcs, énième plan de redressement, ou plan décisif ?, *Wikiagri.fr*, 24/02/2016
- L'élevage, un espace d'avenir, *Terra*, 11/03/2016
- Différencier la production, au-delà du VPF, *Paysan breton*, 11/03/2016
- Pour la Coordination rurale, le prix payé par le MPB ne suffit pas, *La France Agricole*, 27/05/16
- Conforter le cadran et le marché français, *Paysan Breton*, 27/05/2016
- Faut-il maintenir l'encadrement des promotions ? *Réussir Porc*, Juin 2016
- En Bretagne, transparence totale des Gaec dans l'accès aux aides des MAEC, *Paysan Breton*, 29/06/2016
- La création de valeur ajoutée, la piste à creuser, *Terra*, 8 juillet 2016

Dumping fiscal

- Des éleveurs de porcs portent plainte, *Le Figaro.fr*, 25/01/2016
- Crise du porc : plainte contre l'Allemagne pour fraude à la TVA, *La Brève Agricole*, 26/01/2016
- Porc : plainte déposée contre l'Allemagne, *Les Marchés*, 26/01/2016
- Porc : des éleveurs français portent plainte contre l'Allemagne pour fraude à la TVA, *Pleinchamp.com*, 26/01/2016
- Les éleveurs français portent plainte contre l'Allemagne pour fraude à la TVA, *Enjeux.info*, 26/01/2016
- Crise porcine. Les éleveurs accusent l'Allemagne de frauder sur la TVA, *Le Télégramme*, 02/02/2016
- TVA : la France veut faire plier l'Allemagne, *Ouest-France*, 03/02/2016
- Une plainte contre l'Allemagne pour fraude à la TVA, *Terra*, 05/02/ 2016
- L'interview : Michel Bloc'h et Jacques Crolais, Collectif contre le dumping fiscal agricole en Europe, *Réussir Porc*, Mars 2016
- Les éleveurs français contre l'Etat allemand, *PorcMag*, Mars 2016
- La Commission hésite à classer sans suite la plainte contre le dumping fiscal, *Réussir Porc*, Nov. 2016

Section œufs

- Pâques. Des éleveurs de l'ouest offrent 100.000 œufs aux Banques Alimentaires, *Le Télégramme.fr*, 22/03/2016
- L'UGPVB offre plus de 100 000 œufs aux Banques alimentaires, *Les Marchés*, 22/03/2016
- 101 500, *Ouest-France*, 23/03/2016
- Pâques, des éleveurs de l'ouest offrent 100.000 œufs aux Banques Alimentaires, *Le Télégramme*, 23/03/2016
- Don alimentaire : déjà 108 000 œufs en 2016, *campagnes et environnement.fr*, 07/04/2016
- Solidarité, *Filières Avicoles*, Novembre 2016

Environnement-juridique

- Mise à jour du Guide urbanisme et constructions agricoles en Bretagne, *Réussir Porc*, Juin 2016
- Le Guide urbanisme et constructions agricoles en Bretagne est mis à jour, *Terra*, 10/06/2016
- Quatre organismes ont obtenu un tarif compétitif pour diminuer les factures d'électricité aux, *Terre Dauphinoise*, 13/09/2016

Sanitaire

- La Charte bretonne SDRP fait son chemin, *Paysan Breton*, 10/06/2016
- Testez vos connaissances sur les antibiotiques ! *Réussir Porc*, Août 2016

Communication

- D'une posture défensive à une posture proactive, *PorcMag*, Juin 2016
- En avoir conscience pour mieux s'y préparer, *PorcMag*, Juin 2016
- Les élèves offrent leurs œuvres aux P'tits Doudous, *Ouest-France*, 23/05/2016
- L'UGPVB et le CRP Bretagne ont répondu présent aux fêtes maritimes de Brest 2016, *Réussir Porc*, Sept. 2016
- Edition d'un livret d'indicateurs de développement durable, *La France Agricole.fr*, 15/09/2016
- Un outil pour argumenter sur son métier, *Paysan Breton*, 23/09/2016
- Le CRP prépare un pacte de développement durable avec les consommateurs, *Réussir Porc*, Octobre 2016
- Brest 2016, Du port dans le port, *PorcMag*, Octobre 2016
- De la com' et du cœur, *PorcMag*, Novembre 2016

Articles divers

- Sill. Le soutien des groupements, *Le Télégramme*, 10/08/2016
- L'UGPVB défend Sill contre les riverains, *Les Marchés*, 10/08/2016

L'assemblée générale de l'UGPVB sous haute tension

Des éleveurs se sont « invités » à l'assemblée générale de la section porc de l'Union des groupements bretons (UGPVB) le 4 décembre dernier pour clamer leur désarroi en l'absence de perspectives proposées par leurs représentants professionnels.

Jacques Crolais, directeur de l'UGPVB, qualifiait l'année 2015 de « chahutée » lors de sa présentation du bilan des mois écoulés. Mais c'est aussi la réunion en elle-même qui a été « chahutée » avec l'arrivée d'un groupe d'éleveurs venus interpeller les responsables professionnels à la tribune: Michel Bloc'h, président de l'UGPVB, Bernard Rouxel, vice-président de la section porc, et Philippe Bizien, président du Comité régional porcin (CRP). Ces hommes et ces femmes ont tout simplement crié leur détresse: « *Qu'est ce que je dis à mon banquier ?* », « *Comment allons nous passer l'hiver* », « *Que faisons-nous de nos cochons qui restent dans les porcheries ?* », « *Pourquoi pas un groupement unique ?* », « *Combien parmi nous vont disparaître ?* ». Embarrassé mais ne fuyant pas les questions, Michel Bloc'h confirme la gravité de la situation, précisant toutefois: « *Je reçois le désarroi des éleveurs, mais pas l'animosité que vous affichez envers nous* ». Selon lui, 10 % des producteurs sont dans une situation de non-retour. « *Mais tout dépendra de la durée des cours bas* », lance-t-il, demandant



▲ DES ÉLEVEURS ont interrompu le déroulement de l'assemblée générale pour faire entendre leurs difficultés.

que des solutions soient trouvées pour que ces éleveurs quittent dignement le métier.

« Nous n'abordons pas un simple virage, nous changeons d'époque »

Dans ce contexte, quelles solutions proposées par les responsables professionnels? Michel Bloc'h avance d'emblée que nous ne sommes pas dans une simple crise

conjoncturelle: « *Nous n'abordons pas un simple virage mais nous changeons d'époque* ». Il en appelle à l'unité des professionnels, sans laquelle « *la diversité ne sera plus source de richesse mais de dispersion stérile, coûteuse, sans valeur ajoutée* ». Même mise en garde de Bernard Rouxel, vice-président de la section porc: « *Nattisons pas les divisions!* », rejoint par Gérard Viel, pour Coop de France. Ce préalable posé, les différents intervenants ont listé les raisons de la crise, fustigeant notamment le ministre de l'Agriculture qui, selon Guillaume Roué, président d'Inaporc, « *n'a apporté que des pansements* » ou qui, selon Michel Bloc'h, « *nous ballade avec la contractualisation* ». Autre responsable, l'industrie de la charcuterie et particulièrement son président: « *J'accuse monsieur Volut de jouer un double jeu en matière d'étiquetage!* », dénonce Guillaume Roué. Au final, Michel Bloc'h lance quelques éléments « *d'un travail de fond entamé par*

▶ À LA TRIBUNE, Jacques Crolais, Michel Bloc'h, Bernard Rouxel et Philippe Bizien.



l'UGPVB il y a deux ans, avec toutes les parties prenantes et Coop de France ». Sans en dire beaucoup plus, il précise qu'il s'agit de bâtir un « cahier des charges de progrès qui ait du fond, une spécificité liée à l'élevage français, sachant que tous les autres pays protègent leurs marchés, tandis que la France est la passoire de l'Europe ». Philippe Bizien confirme que ce plan de progrès sera porté par toute la profession avec l'objectif clairement affiché d'aller chercher des plus-values. Des précisions sont annoncées pour le début 2016. ■ Claudine Gérard

« Ne pas faire l'économie d'une réflexion de fond »



Michel BLOC'H,
président de l'UGPVB

« L'UGPVB a vocation à fédérer l'ensemble des organisations de producteurs de la filière porcine, notamment sur les sujets transversaux.

Il est évident que coexistent plusieurs schémas : un schéma filière, incarné par Cooperl Arc Atlantique, et un autre regroupant les organisations moins intégrées. Je ne pense pas que la volonté des éleveurs et des responsables soit de bâtir un Danish Crown breton. Mais je pense néanmoins que la filière toute entière aurait intérêt à voir émerger un intervenant de poids. »

Economie et conjoncture

Eleveurs de porcs : « L'état d'urgence »

Ouest-France, 05/01/2016

Eleveurs de porcs : « L'état d'urgence »

Deux cents producteurs se sont réunis, hier soir, à Saint-Caradec, à l'initiative du mouvement Sauvons l'élevage français.



Près de deux cents éleveurs bretons réunis hier soir, à Saint-Caradec.

Plus question d'attendre. La crise porcine bat son plein avec une vente au kilo du porc français à 1,06 €. Même pas de quoi rembourser les frais. Les éleveurs de porcs bretons « **proclament l'état d'urgence** ». Hier soir, à Saint-Caradec, des producteurs bretons ont présenté le tout nouveau mouvement Sauvons l'élevage français (SEF).

« **Ce mouvement indépendant syndicalement et politiquement a sonné le glas dans la production porcine.** » Une initiative prise « **face au désintérêt des représentants de la profession et des responsables politiques** ». Objectif : « **Prendre son destin en main.** »

Et surtout fédérer un maximum d'exploitants pour mettre en place « **des actions fortes et ciblées** ». La première du calendrier ? Le marché au porc breton, à Plérin, le 14 jan-

vier : rendez-vous à 11 h. « **Nous exigeons que les responsables de l'interprofession, UGPVB et Ina porc notamment, s'y rendent. Nous leur demanderons des comptes et ce qu'ils veulent faire à court terme.** »

Les séleveurs veulent « **se battre pour retrouver au plus vite un prix rémunérateur et résorber les retards intenable**s que connaissent bon nombre de producteurs ». Ils espèrent aussi entamer des discussions avec la grande distribution pour que le porc français y soit « **massivement vendu** » et utilisé dans la transformation des produits.

Deuxième objectif : « **Faire pression sur les politiques pour faire aboutir le décret sur l'origine des viandes dans les produits transformés.** »

Mélanie BÉCOGNÉE.

Crise de l'élevage porcin : l'UGPVB interpelle les pouvoirs publics

Les Marchés, 12/01/2016

Crise de l'élevage porcin : l'UGPVB interpelle les pouvoirs publics

■ Alors que le mouvement des Bonnets roses (« Sauvons l'élevage français ») s'apprête à manifester ce jeudi à Plérin, l'Union des groupements de producteurs de viande de Bretagne (UGPVB) a interpellé hier dans un communiqué Stéphane Le Foll et Jean-Yves Le Drian, président du Conseil régional de Bretagne, pour qu'ils expriment clairement sur le terrain « *les décisions prises en haut lieu concernant l'avenir de la production porcine* ». Pour les « *éleveurs organisés* » pas d'autres solutions pour maintenir les volumes sur tous les segments de marché que de redonner de la compétitivité à la filière par des compensations concernant le dumping et en imposant l'étiquetage de l'origine. Sinon l'Etat fera le choix « *du repli stratégique en spécialisant la production française sur le haut de gamme et en sacrifiant 50% de la production française* ». Avec à la clé une « *destruction massive d'emplois (20 à 30 000)* », prévient l'UGPVB.

La révolte des Bonnets roses gronde

La filière porcine est-elle en train d'imploser ? La création en Bretagne de « Sauvons l'élevage français », mouvement de la base, témoigne de l'incapacité du système à apporter des solutions.

Ils défilèrent jeudi, à 11 h, devant la Maison du Porc, à Plérin, en bonnet rose, comme les Bonnets Rouges bretons qui ont fait reculer le gouvernement sur l'écotaxe. Combien seront-ils, ces éleveurs « apolitiques » qui veulent bousculer le système porcin ?

L'éleveur morbihannais René Le Goudivès, un des membres fondateurs de « Sauvons l'élevage français » en espère « plusieurs milliers ». Des hommes et femmes de tout le Grand Ouest, dit-il, en se référant « aux nombreux appels téléphoniques reçus ces jours-ci ». Des cochonniers, des laitiers aussi...

Ces éleveurs qui en ont « marre de travailler pour rien ». Tous n'auront pas leur bonnet rose. Faute de laine rose disponible chez Armor Lux, les organisateurs n'en ont trouvé que 500 dans un magasin de Landivisiau. Mais ils promettent de se faire entendre.

« Le tunnel de la mort »

À l'origine de ce mouvement, « 200 éleveurs de porcs, des petits et des gros (de 80 à 1 000 truies) qui agissent hors de tout cadre syndical et qui veulent donner un coup de pied dans la fourmière. » Après une réunion à Saint-Caradec, ils se sont lancés. Sans véritables leaders, mais avec un plan d'actions. Ils considèrent devoir agir vite pour éviter que ne se réalisent les projections des centres de gestion : la disparition à court terme de 20 % des 5 800 éleveurs de porcs bretons. Le début de l'été leur avait pourtant redonné du baume au cœur avec un prix de 1,40 € proposé au Marché du porc breton (marché au cadran) par les deux grands distributeurs-abatteurs, Intermarché et Leclerc.

Las ! La crainte que le MPB n'exploise à la suite du retrait à l'achat de Cooperl et Bigard a forcé le président de l'Union des groupements (UGPVB), Michel Bloch, à deman-



Le rose, comme les cochons, c'est la couleur choisie par les éleveurs qui manifesteront jeudi à Plérin.

der aux grands distributeurs d'arrêter de payer le porc à ce prix-là. « Aujourd'hui, les éleveurs de porcs sont dans le tunnel de la mort. À 1,07 € du kilo, on perd 30 à 40 € par porc alors qu'il nous faudrait au moins 1,40 € du kilo vif pour vivre. » À les entendre, c'est tout le système qu'il faut revoir. Ils veulent « changer les hommes et les idées et réduire le nombre de groupements (neuf) à deux trois, pas plus. »

Dans un communiqué publié hier, la FDSEA d'Ille-et-Vilaine fait sienne cette demande. Elle demande à la grande distribution de privilégier la viande française dans les rayons et aux salaisoniers de freiner leurs achats de jambons en Espagne.

Besoin de compétitivité

Ils prévoient des actions dans leur direction dans les semaines à venir. Le président de l'UGPVB, qui doit les rencontrer jeudi à Plérin observe « qu'ils réclament comme nous l'éti-

quetage d'origine de la viande et la fin des distorsions de concurrence en Europe ».

François Palud, président de l'ancienne Association pour le maintien de l'élevage en Bretagne comprend ce début de révolte qui devrait s'accroître. Mais c'est de la compétitivité dont la filière a besoin. »

L'UGPVB ne dit pas autre chose. Dans un communiqué, l'Union rappelle qu'entre 2000 et 2014, la production porcine a augmenté de 12,7 % au Danemark, 22,2 % en Espagne et 28,9 % en Allemagne alors qu'elle a régressé de 4 % en France.

Franck JOURDAIN.

Les députés (Les Républicains) au créneau

« Députés de circonscriptions où l'agriculture pèse lourd, en emplois directs et de manière induite dans l'agroalimentaire, nous continuons à être interpellés par des agriculteurs qui se sentent totalement abandonnés par les pouvoirs publics et fustigent l'inaction gouvernementale et régionale. » C'est ce que déclarent, d'une seule voix, les quatre députés Les Républicains bretons (Marc Le Fur, Côtes-d'Armor ; Philippe Le Ray, Morbihan ; Isabelle Le Callennec et Gilles Lur-

ton, Ille-et-Vilaine). Aussi, ils réclament pour les exploitants agricoles, « comme pour tous les chefs d'entreprise », moins de charges et de réglementation, des prix plus lisibles, « un équilibre des relations avec les industriels et la grande distribution » ainsi qu'une action contre les distorsions de concurrence entre les pays européens. « Force est de constater que la Bretagne agricole souffre et que l'impuissance publique désole », ajoutent les quatre parlementaires.

Y a-t-il encore trop de groupements de producteurs dans le Grand Ouest ?

Parmi les solutions avancées pour atténuer la crise, l'UGPVB propose une massification de l'offre pour peser face à l'abattage (voir aussi page 12).



OUI. La fusion des groupements, un mouvement de fond entamé depuis longtemps en France, est largement bénéfique pour les éleveurs car elle permet aux structures d'être plus efficaces. Celle engagée entre la Cam, Cap 50 et le groupement porc de Terrena, va conforter nos débouchés spécifiques à forte valeur ajoutée

que nous avons sur le marché français. Ces débouchés concernent déjà 50 à 60 % de notre production, et nos clients sont prêts à les développer. C'est en produisant des porcs qui sortent de la production conventionnelle

qu'on pourra enfin dégager de nouvelles ressources, et tirer l'ensemble de la production vers le haut pour pérenniser nos élevages. Cependant, une seule massification de l'offre, qui permettrait certainement aux vendeurs d'être plus offensifs au cadran, ne ferait que déplacer le problème de la compétitivité de la filière porcine française sans le résoudre. La seule massification performante serait à l'export, qui représente 30 % des débouchés, et plus particulièrement sur les marchés de dégagement. Elle permettrait de conquérir de nouveaux clients par une offre globale mieux structurée.

Ivan Leclerc, président du groupement Cam



OUI ET NON. Rappelons-nous qu'il y avait 22 OP il y a dix ans, dix aujourd'hui. Ce n'est pas le nombre d'OP qui génère la crise mais les huit millions de porcs produits en plus en Europe en 2015, avec un embargo russe qui perdure. La crise amène à des remises en cause et c'est normal. L'intérêt des éleveurs

et de la filière n'est pas de bâtir un Danish Crown breton. Néanmoins, des gains de performance sont

possibles en faisant émerger, à côté de Cooperl, un intervenant de poids sur l'axe stratégique OP amont, celles qui s'adressent à plusieurs abatteurs, spécialisés et performants. Cela passe sans doute par une offre mieux rassemblée au niveau de certaines OP, pour plus d'efficacité commerciale et la construction de partenariats valorisants avec l'aval. Surtout, l'avenir de la production porcine ne passe pas par l'individualisme mais par l'organisation de la production et le rassemblement des éleveurs. Michel Bloc'h, président de l'UGPVB du groupement porc de Triskalia



PROBABLEMENT. Nous avons observé un nombre important de fusions ces 15 dernières années. Il y en aura encore certainement. Les économies d'échelle réalisées seront immédiatement profitables à l'éleveur. Mais je considère - dans une certaine mesure - que conserver plusieurs groupements à stratégies

différentes est une richesse. Diversité des débouchés, marchés de niche, partenariats avec des outils amont ou aval... il y a des acquis qu'il faut conserver, et cela permet aussi de laisser une certaine liberté aux éleveurs, en fonction de leurs aspirations... Quant à la « massification » de l'offre, c'est une voie qui

doit être explorée. Mais pour peser sur le prix de vente, est-ce la solution ? Il faudrait avoir une alternative sur les débouchés lors par exemple d'une situation exceptionnelle telle que celle vécue depuis la rentrée. Les abatteurs ont une arme redoutable, qui a été utilisée pour la dernière fois en 1988 : diminuer les volumes d'abattage, et laisser les porcs dans les élevages ! Regroupement de l'offre où pas, on ne pourra avoir un décalage durable de prix vis-à-vis de nos concurrents européens. À moins de mettre en place un étiquetage de l'origine et de protéger notre marché national, porteur et donc très convoité, mais qui est une vraie passoire ! C'est donc par cela qu'il faut commencer, mais une volonté politique forte est nécessaire !

Bertrand Houzé, président d'Elpor

Groupements de porcs bretons sous pression

La Chambre d'agriculture du Finistère propose aux neuf organisations bretonnes de faire cause commune pour vendre leurs cochons. Une petite révolution.

À deux jours d'une manifestation prévue devant le Marché aux porcs de Plérin, la chambre d'agriculture du Finistère met les groupements de porcs bretons sous pression.

Elle leur propose de constituer une organisation de type AOP (Association d'organisation de producteurs). L'objectif : rassembler l'offre commerciale des groupements.

Agir de façon concertée pour peser face aux autres maillons de la chaîne, développer un étiquetage breton, renforcer les liens avec les autres maillons de la filière.

« Les producteurs ne peuvent plus attendre. Il faut maintenant

passer aux actes », explique André Sergent, président de la chambre d'agriculture du Finistère.

Grand risque

« Il y a aujourd'hui neuf groupements en Bretagne. Il faut y ajouter la Cooperl qui a sa propre stratégie et doit pouvoir continuer à la mener. Pour les autres, cessons de nous regarder en chiens de faïence. Nous avons besoin de regrouper notre offre. Mais aussi de réfléchir sur nos signes de qualité. Arrêtons de jouer la concurrence entre nous. Si nous ne faisons rien, il y a un très grand risque pour cette filière. »

Une proposition vécue comme un pavé dans la mare par certains acteurs. Pas de réaction officielle à ce jour du côté de l'Union des groupements de producteurs. Dans un communiqué, elle demande aux « décideurs publics de prendre leurs responsabilités ». Et s'inquiète également d'un « repositionnement stratégique sur une production haut de gamme » qui pourrait avoir des conséquences sur l'emploi. Enfin, elle doute de la pertinence des réponses apportées par la France pour lutter contre le dumping social et fiscal d'autres pays, l'Allemagne notamment.

Agriculteurs. Cri de détresse sur la RN12, Le Télégramme, 21/01/2016

Porc : les bonnets roses lancent un nouvel ultimatum

Une semaine après le rassemblement à Plérin (22) d'un millier d'éleveurs de porcs, le collectif Sauvons l'élevage français (SEF), ou les bonnets roses, font un premier bilan positif de leur action. Et lancent un nouvel ultimatum.

« Le mouvement ne cesse de prendre de l'ampleur avec environ 2.000 adhésions », se félicitent-ils dans un communiqué diffusé hier.

« Nous avons écouté l'ensemble des acteurs de la filière (...), nous avons mis la pression sur les groupements pour restructurer l'organisation de la production (...), il en ressort un refus catégorique de cette organisation de la production que tout le monde veut mais que personne ne veut faire », écrit le collectif. « Nous demandons un rendez-vous très rapidement auprès de Michel Bloc'h, président, et Jacques Crolais, directeur de l'UGPVB (Union des groupements de producteurs de viande de Bretagne). Sans réponses concrètes de leur part, nous demanderons la suspension des cotisations et leur démission », avance le collectif.

Les bonnets roses entrent en scène

Les bonnets roses sont sortis du bois pour « faire le ménage dans la filière porcine » et conduire « les paysans de base » afin de provoquer « d'urgence les décisions qui s'imposent ».



CRISE DE L'ÉLEVAGE

Né ces dernières semaines en Bretagne, le mouvement Sef pour Sauvons l'élevage français a rassemblé plus de 700 manifestants aux abords de la Maison du porc breton (MPB) Le 14 janvier, à Plérin (22). Finalement rassemblés dans les murs de la Chambre d'agriculture, avant tout bien sûr des producteurs de porcs à cran face à une conjoncture critique depuis trop longtemps. Mais aussi des éleveurs bovins et des aviculteurs, des techniciens de groupement, des entrepreneurs de travaux agricoles, un charpentier, un représentant de l'Apli venu de la Manche... Autant de personnes conscientes que les « filières animales françaises

aux abois » jouent actuellement une partie de leur avenir. À la tribune, les leaders des « bonnets roses », clin d'œil aux bonnets rouges, ont réaffirmé leur approche « *asyndicale et apolitique* » conduite par « *des paysans de base* » réclamant, ou plutôt exigeant « *un renouveau urgent des représentants des organisations agricoles* ». Au cours d'échanges vifs, de nombreux représentants politiques, économiques et syndicaux ont été amenés à prendre la parole : Philippe Bizien (Aveltis, CRP, UGPVB), Patrice Drillet (Cooperl), Bernard Rouxel (Cooperl, UGPVB), Guillaume Roué (Prestor, Inaporc), Olivier Alain (Chambre d'agriculture des Côtes d'Armor, Conseil régional de Bretagne), Didier Lucas

(FDSEA 22), Jean-Jacques René (Chambre d'agriculture)... À la sortie de ce rassemblement, les mots d'ordre sont clairs : « *Se rassembler, avancer tous unis. Pour faire le ménage dans nos organisations de filière, d'une part au niveau des têtes de file et d'autre part dans les structures trop éclatées et divisées de nos OP qui gère l'offre en porc. Pour obtenir des rendez-vous avec Stéphane Le Foll qui doit redevenir un ministre de l'Agriculture à part entière et avec les représentants de la grande distribution. Objectif : faire passer et signer, par la porte ou par la fenêtre, un décret sur l'étiquetage obligatoire de l'origine des viandes sur les produits transformés.* » Attendues également du Gouvernement, « *des mesures urgentes pour retrouver de la compétitivité face aux distorsions de concurrence subies par rapport aux autres bassins de productions...* » Ces prochaines semaines, négociations et actions à tous les niveaux devraient se multiplier.

TD



Vidéo en ligne

Le discours d'introduction d'Olivier Étienne, un des leaders du Sef, le jeudi 14 janvier à Plérin (22) est disponible en vidéo sur paysan-breton.fr.



Les agriculteurs de l'ouest toujours mobilisés

■ Les agriculteurs en colère poursuivent jeudi leur mobilisation contre la chute des cours en maintenant six barrages routiers dans l'ouest et en promettant de nouvelles actions, alors que la FNSEA et l'UGPVB boycottent une table-ronde prévue à la préfecture de Bretagne. En début de matinée, en Bretagne, quatre barrages installés mercredi par des agriculteurs bloquaient toujours la circulation sur des axes importants : la RN 24 (Rennes-Lorient) à Bréal-sous-Montfort, la RN 157 (axe Rennes-Paris) près de Vitré et l'A 84 (Rennes-Caen) à Saint-Étienne-en-Coglès. La RN 165 - qui relie Nantes et Brest - était également coupée dans les deux sens à Arzal (Morbihan). Dans les Pays de la Loire, deux barrages d'agriculteurs étaient maintenus à Nozay (Loire-Atlantique sur la RN 137 Nantes-Rennes) et à Laval (RN 162). A Rouen, une centaine d'agriculteurs ont bloqué jeudi matin la cité administrative.

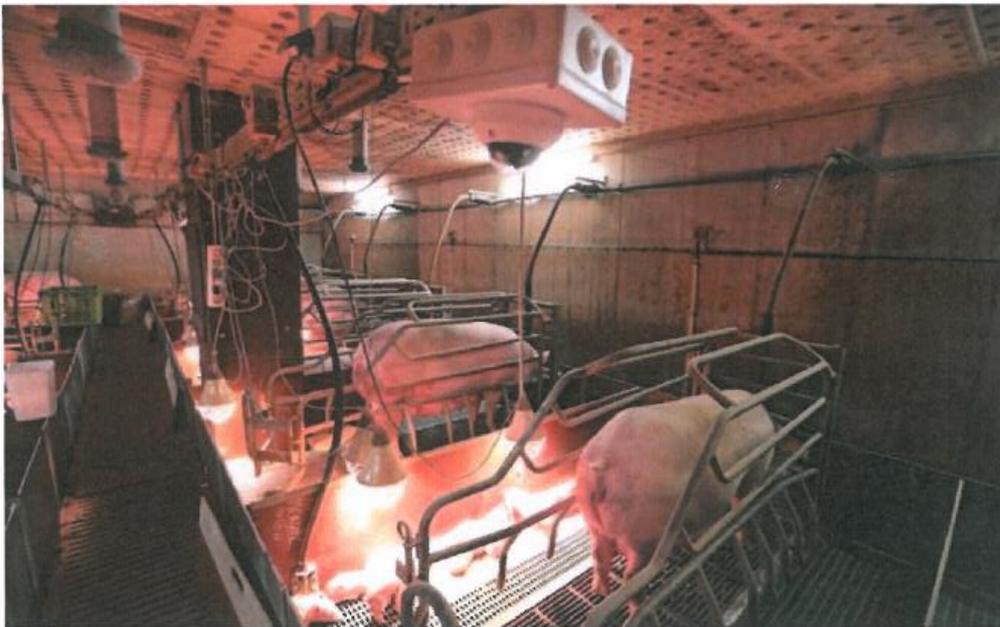
Crise de l'élevage : report de la table-ronde en Bretagne, *Les Marchés*, 29/01/2016

Crise de l'élevage : report de la table-ronde en Bretagne

■ Le préfet de Bretagne, Patrick Strzoda, a décidé hier de reporter la table-ronde qui devait se tenir dans l'après-midi à Rennes pour faire le point sur la crise de la filière porcine, en pleine colère des éleveurs du grand Ouest. Prenant acte du boycott de la réunion par la FNSEA, la Chambre d'agriculture et l'Union des groupements de producteurs de viande de Bretagne (UGPVB), M. Strzoda a

annoncé devant la presse qu'il proposerait la semaine prochaine une nouvelle date pour cette réunion. « *Nous n'allons pas nous satisfaire de ce boycott, notre porte reste ouverte* », a-t-il déclaré, alors que seules la Coordination rurale et la Confédération paysanne s'étaient rendues au rendez-vous à la préfecture de région. Après avoir reconnu « *la détresse* » des agriculteurs, le préfet a dénoncé les manifestations engagées depuis la semaine dernière par les éleveurs qui continuent à bloquer de nombreux axes routiers à l'aide de tracteurs. Le président de la FDSEA d'Ille-et-Vilaine, Loïc Guines, a appelé à lever les barrages d'ici à la fin de journée dans le département, annonçant « *une nouvelle série d'actions* » pour la semaine prochaine.

Porc. L'Union des groupements de producteurs boycotte la table ronde



La FRSEA n'est pas la seule à boycotter la table ronde prévue ce jeudi, à la préfecture de région. **L'UGPVB (Union des groupements de producteurs de viande en Bretagne)** vient d'annoncer également qu'elle n'y participerait pas : «Faute d'orientations politiques claires du gouvernement concernant les dossiers économiques touchant la compétitivité de la filière porcine», argumente-t-elle dans une lettre adressée au préfet.

«Nous sommes bien évidemment tout disposés à travailler avec les services administratifs de l'Etat en région et le conseil régional de Bretagne dès lors qu'un cap politique clair reposant sur un diagnostic partagé de la situation aura été affiché», poursuit-elle, en précisant que «cette décision s'inscrit aussi dans les orientations affichées par le président du **Conseil régional porcin de Bretagne** ayant appelé à l'unité des organisations représentatives de la production».

Au lendemain d'un « mercredi noir », les éleveurs en colère ont poursuivi, hier, leur mobilisation, amenant le lot habituel de perturbations pour les usagers de la route. Quant à la table ronde prévue hier en préfecture de région, à Rennes, elle a été annulée en raison du boycott des principaux syndicats agricoles. Hier soir, certains barrages ont été levés mais les grandes surfaces pourraient bien être la cible de nouvelles actions dès mardi ou mercredi.



Photo AFP

Le préfet Strzoda s'est entretenu hier avec les représentants de la FDSEA 35 devant la préfecture de région où devait initialement se tenir une table ronde.

Manifestation. La Ville de Quimper va porter plainte

Ludovic Jolivet, maire de Quimper, a annoncé, hier matin, son intention de porter plainte suite à la manifestation agricole de mercredi soir (Le Télégramme d'hier). L'édile entend marquer le coup après le démontage du bâtiment, un mini-barrage antitruie amovible installé mardi, rue de l'Hippodrome, à la suite d'une alerte inondation. Des agriculteurs l'avaient démonté pour faire passer leurs tracteurs. Il avait ensuite été remonté en urgence dans la nuit par les services municipaux.

> Nombreux blocages sur les routes de l'Ouest. Plusieurs responsables syndicaux avaient averti hier matin que des actions similaires à celles de la veille, surnommée « mercredi noir », seraient de nouveau organisées par les agriculteurs en difficulté. Hier, en fin de matinée, plusieurs barrages, parfois filtrants, d'agriculteurs étaient ainsi recensés par le Centre régional d'information et de coordination routière (Cricr), sur la RN12 (axe Rennes-Brest) à Saint-Jouan-de-L'Isle (22) et à Hillion (22) ; sur la RN165 (axe Nantes-Quimper) à Arzal (56) et Hennebont (56) ; sur la RN24 entre Rennes et Lorient à Ploërmel (56) et Locminé (56). RN176, à Quévert (22) la RN 157 (axe Rennes-Paris) près de Vitry (35) et l'A84 (Rennes-Caen) à Saint-Étienne-en-Coglès. D'autres blocages ont été recensés en Loire-Atlantique, en Normandie ou encore en Mayenne. Si dans le Finistère, la journée a été calme, de nouvelles actions n'étaient pas à exclure en soirée, dans le Sud-Finistère, notam-

ment. Vers 22 h, une douzaine de tracteurs étaient signalés devant Triskalia, à Concarneau. Pas de blocage toutefois.

> La table ronde reportée. Signe de la détermination des agriculteurs, la table ronde prévue hier, à la préfecture de région, à Rennes, sur « les filières agricoles en difficulté » a été annulée. Les syndicats de la FRSEA et des JA Bretagne avaient décidé de la boycotter, tout comme l'**UCPVB (Union des groupements de producteurs de viande de Bretagne)** et la chambre régionale d'agriculture. Ils n'avaient notamment pas apprécié qu'un membre du gouvernement n'ait prévu de venir à cette réunion.

Prenant acte du boycott, le préfet de Bretagne, Patrick Strzoda, a donc décidé de reporter la table ronde. Il a annoncé qu'il proposerait, la semaine prochaine, une nouvelle date pour cette réunion. « Nous n'allons pas nous satisfaire de ce boycott, notre porte ouverte », a-t-il déclaré, alors que seules la Coordination rurale et la Confé-

deration paysanne étaient venues au rendez-vous.

> « La vie quotidienne de nos concitoyens perturbée ». Après avoir reconnu « la détresse » des agriculteurs, le préfet a dénoncé les manifestations engagées depuis la semaine dernière par les éleveurs. « Elles ne peuvent pas se poursuivre parce que cette spirale de désordre et de violence perturbe considérablement la vie quotidienne de nos concitoyens » et « pénalise l'activité économique », a-t-il lancé. « Elles ont aussi un coût » pour la collectivité, a souligné le préfet. « Notre porte est ouverte à tout moment, pendant le week-end, la semaine prochaine », a réitéré le préfet. « Cette crise, elle ne va pas se régler par des barrages routiers, a-t-il soutenu. Elle va se régler autour d'une table de travail et il faudra qu'on s'y mette assez rapidement ».

> Un ultimatum lancé à la grande distribution. Hier, à Hillion, Didier

Lucas, président de la FDSEA 22, a lancé un ultimatum à la grande distribution. Il menace de bloquer les grandes surfaces si rien ne bouge d'ici la fin de semaine prochaine. Dans le Morbihan, à Locminé, Franck Guéhennec, président de la FDSEA 56, a tenu le même discours. Afin de ne pas pénaliser le grand public, il annonce vouloir « mettre la pression sur la grande distribution, mardi ou mercredi ».

La plupart des barrages ont été levés en fin de journée en Bretagne. À Arzal toutefois, les agriculteurs devaient maintenir leur blocus toute la nuit et envisageaient ensuite de se rendre à Vannes. Quant au mouvement à Locminé, il devait se poursuivre cette nuit et reprendre ce matin pour 10 h 30. En revanche, le week-end devrait être calme : aucun blocage n'est annoncé. Dans les Côtes-d'Armor, Didier Lucas a annoncé une pause hier soir et des actions qui devraient reprendre mercredi prochain, cependant, vers 22 h 30, un nouveau blocage de la RN12 était signalé aux environs de Lamballe.

Plan porcin breton. 30 M€ sur la table

Sylvie Vennégues
et Frédérique Le Gall

Hier, à Rennes, un plan porcin breton a été signé. En plus des 30 millions d'euros que l'État et la Région s'engagent à verser, plusieurs chantiers de valorisation de la filière vont être lancés et des outils facilitateurs d'installations proposés.

Jean-Yves Le Drian et Stéphane Le Foll hier à Rennes.



Photo AFP

Annoncé, le 1^{er} février dernier par le préfet de la région Bretagne, un plan porcin breton a bien été signé, hier, à Rennes, par le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll et le président du Conseil régional, Jean-Yves Le Drian.

Dans ce plan élaboré, ces 15 derniers jours, par les acteurs de la filière (producteurs, abatteurs, transformateurs, distributeurs) lors de groupes de travail, on trouve de nouvelles aides financières mises sur la table par l'État et par la Région Bretagne. On trouve aussi de nouveaux outils pour faciliter l'installation des éleveurs. On trouve enfin des projets de chantiers, de nouvelles actions pour mieux positionner la production de porc breton ou encore pour développer la consommation de viande porcine d'origine France.

30 M€ pour moderniser les élevages

« Ce plan va mobiliser les finances de la Région pour soutenir l'agriculture. C'est ainsi que, cette année, 30 millions d'euros vont être mis sur la table pour que les éleveurs porcins puissent se développer », a pré-

cisé Jean-Yves Le Drian. Pour 2016, la Région propose donc de tripler ses aides (subventions, prêts, garanties) destinées à soutenir les éleveurs qui moderniseront leurs installations. Il y a environ 3.000 exploitations spécialisées dans l'élevage porcin en Bretagne.

Dans ce plan, la Région Bretagne s'engage également à la création d'un fonds de prêt d'honneur doté d'1,5 M€ pour aider les jeunes à constituer leur capital de départ.

La Région va chercher à développer la consommation de viande porcine d'origine France dans la restauration collective en lien avec les collectivités bretonnes. Elle va aussi soutenir des initiatives pour mieux positionner la production de porc breton afin de favoriser sa valorisation jusqu'au consommateur en consolidant, par exemple, des démarches déjà existantes : porc Label rouge, Bleu blanc cœur, etc.

Enfin, la Région, dans ce plan, se dit disponible pour « accompagner l'initiative de cinq groupements de producteurs bretons qui proposent de s'unir pour devenir un acteur de référence dans les négociations et ainsi

assurer le meilleur équilibre possible des relations commerciales. »

« N'importe quoi »

« Ce sont des mesures à moyen et long terme. Il n'y a rien dans ce plan qui va permettre de retrouver rapidement des bons cours et apporter de la trésorerie aux exploitations », a réagi Olivier Etienne, chef de file du mouvement des bonnets roses « Sauvons l'élevage français ». Selon lui, ce plan, c'est du « n'importe quoi ». « Vous croyez qu'on a envie d'investir avec des cours comme ça ? Et quelle banque va nous suivre ? » Pour le leader des Bonnets roses, la solution pour faire remonter les cours, c'est de prendre des mesures sur l'étiquetage et ensuite inciter les transformateurs et les distributeurs à faire preuve de patriotisme en mettant en avant la viande française. Pour Michel Bloch, le président de l'UGPVB (l'union des groupements de producteurs de viande en Bretagne), il y a du nouveau justement sur l'étiquetage. C'est la principale avancée qu'il retient des mesures gouvernementales annoncées ces jours derniers.



24 février 2016

Porcs, énième plan de redressement, ou plan décisif ?

Il faut sauver le secteur porcin enlisé dans une crise latente depuis 2007, crise qui s'est nettement amplifiée après l'été 2015. Le plan annoncé ce lundi 22 février à Rennes par le ministre de l'Agriculture au conseil régional de Bretagne, présidé par le ministre Jean-Yves Le Drian, suffira-t-il ?

L'Etat annonce « un effort de 500 millions d'euros (...) en complément des mesures prises dès le printemps 2015 dans le cadre du plan de soutien à l'élevage ». L'Etat n'apporte pas de la monnaie sonnante et trébuchante mais anticipe la baisse de sept points de cotisations sociales des agriculteurs et l'année blanche sur les cotisations sociales 2015 des exploitants ayant dégagé un « très faible revenu ».

Des mesures que le Premier ministre Manuel Valls avait annoncé dès le 17 février. Au-delà de ces aides qui comprennent le triplement, par la Région Bretagne, de ses propres aides (subventions, prêts, garanties) à plus de 30 millions d'euros en 2016 pour accompagner la modernisation des élevages (plus de 500 visées), c'est bien un plan d'orientation que l'Etat propose.

Trois objectifs

Pour un triple objectif : « assurer une meilleure rémunération sur le marché intérieur et international » ; améliorer « la compétitivité de chaque maillon de la filière » ; « encourager au regroupement de l'offre de porc vivant ».

Sur le prix, le gouvernement indique avoir saisi le 15 février la Commission européenne sur un projet d'étiquetage obligatoire de la mention d'origine des viandes dans les produits transformés en France. Segmentation de la production, cahier des charges producteurs-distributeurs, encouragement d'une contractualisation entre les producteurs et leurs acheteurs... Tout est sur la table ou déjà en chantier.

Pour la compétitivité, l'Etat promet de convertir le CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et la recherche) en baisse de charges sociales d'ici à 2018 pour permettre aux coopératives d'y accéder.

Enfin pour le regroupement de l'offre, l'Etat se félicite du projet de plateforme de commercialisation commune prévue par cinq des neuf groupements de producteurs de porcs bretons.

Quelques réactions

Pour Michel Bloc'h, président de l'Union des groupements de producteurs de viande de Bretagne (58 % de la production française avec 3 800 naisseurs engraisseurs), « ce plan traduit une prise de conscience plus importante que les fois précédentes, dit-il. La mobilisation a payé ». Il souligne en particulier l'obtention du projet de décret sur l'étiquetage lequel, même s'il ne concerne que les produits transformés en France, les distinguera de fait des produits importés. Et Michel Bloc'h ajoute que les cinq groupements de producteurs réunis pour regrouper l'offre travaillent à convaincre tous les autres autres groupements bretons.

Patrice Drillet, président de Cooperl Arc Atlantique, groupe coopératif porcin leader français considère que « ce plan va dans le bon sens (mais estime qu'il est) encore insuffisant, compte tenu de l'ampleur de la crise ». A ses yeux, il manque des mesures d'aides au grand export en accompagnement du stockage privé.

Seule la Confédération Paysanne critique de front ce plan, jugé comme « une fuite en avant inopérante et suicidaire » dans la réponse à la crise qui consiste ici « à maintenir les volumes produits et ce au coût le plus bas, grâce au développement (des éleveurs) dont on va décider qu'ils représentent l'avenir et qu'on va aider dans ce but ».

Alors, énième plan de redressement de la production porcine, ou plan décisif ? Rendez-vous dans le courant de l'année pour en voir les premiers résultats.

L'élevage, un espace d'avenir

Donner espoir en l'avenir de l'élevage, c'était l'ambition d'une journée organisée vendredi au lycée La Touche à Ploërmel (56). Devant un amphithéâtre plein à ras bord, toutes les conditions pour que la Bretagne soit demain encore une terre d'élevage ont été rappelées.

Ils aiment l'agriculture et ont même le projet d'y faire carrière, mais ces étudiants en BTS et DEES (Diplôme européen d'études supérieures) au lycée agricole La Touche à Ploërmel ne cachent pas que cette projection est parsemée de doutes, temps de crise oblige. Alors c'est un message réaliste et positif malgré tout que les professionnels réunis par l'équipe du lycée ont choisi de délivrer pour "rebooster" ces étudiants. Le premier ? "Vous allez contribuer à nourrir les hommes et vous pouvez en être fiers !", campe d'emblée Marc Henninger d'Elanco, division santé animale de Lilly France. Tous s'accordent à dire "que la consommation de viande va exploser dans le monde". Être dans la course ou pas, tel sera l'enjeu avec, en ligne de mire, un défi : rester compétitif.

Rassurer le consommateur, conforter les éleveurs

Car si la France a "décroché" de sa place d'acteur majeur en élevage, "regardez ce qui s'est passé en volaille avec l'arrivée en 5 ans de la Pologne à la tête de la production européenne", rien n'est perdu si le "triptyque infailible" se campe :



> Amphi plein, vendredi dernier au lycée La Touche à Ploërmel.

La notion de concurrence loyale est vitale, il nous faut des solutions pour garder nos emplois et nos industries agroalimentaires

Daniel Le Ruyet

"une ambition agricole affichée par le pouvoir politique, une industrie conquérante et une diplomatie économique performante", poursuit le vétérinaire conseil. Car on le sait, "l'élevage breton n'a rien à envier à ses voisins. En sortie, les exploitations sont compétitives", souligne Patrick Faure, directeur de la filière porc d'Agromousquetaires (à lire également en pages 6-7). Il détaillera longuement la stratégie d'Intermarché pour sécuriser ses approvisionnements, notamment par la mise en place d'un contrat "perspective" avec les producteurs. "Ce qui nous importe, ce sont nos consommateurs. La montée en puissance de l'attrait pour la proximité renforce nos choix stratégiques et notre développement. Nous commercialisons 100 % de porc français qui sort de nos unités de production. Pour protéger nos marchés on se bat sur la notion d'origine française", insiste-t-il, laissant au pouvoir politique le soin de s'engager à régler les problèmes

de distorsion de concurrence, handicap majeur.

L'arme de la compétitivité

"La notion de concurrence loyale est vitale, il nous faut des solutions pour garder nos emplois et nos industries agroalimentaires", plaide Daniel Le Ruyet, responsable de la ferme pédagogique du lycée. Améliorer la communication autour de l'agriculture pour différencier les produits français sur le territoire national est essentiel de l'avis du député Paul Molac, car "le modèle a été caricaturé". Mais il voit, entre autres pistes à travailler, l'étiquetage sur les produits transformés qui indispose l'Europe. "Il faudra que nous passions par la loi", estime-t-il. Et face au dumping social pratiqué en Allemagne par l'emploi de travailleurs détachés "dont le salaire net est de 3 euros de l'heure", Jacques Crolais, directeur de l'UGPVB réclame "de construire une Europe équitable et loyale car outre Rhin, on cumule tous les avantages, y compris ceux des pays en voie de développement, ça fait de gros dégâts". Avoir les "mêmes règles du jeu", s'organiser au niveau de la production, avoir un cahier des charges qui valorise "un investissement et une démarche de progrès en faisant contribuer le consommateur à maintenir l'élevage en Bretagne"... les solutions à long terme s'esquissent, "chacun doit apporter sa pierre à l'édifice".



> Pour débattre de l'avenir de l'élevage en Bretagne, Daniel Le Ruyet, Brigitte Tjédor, Jacques Crolais, Patrick Faure et Paul Molac.

Claire Le Clève

11/03/2016

ACTUALITÉS MORBIHAN



Différencier la production, au-delà du VPF

Intervenant lors d'un débat sur la compétitivité de la filière porcine, devant des élèves du lycée La Touche, Patrick Faure, Agromousquetaires, a rappelé l'attachement de son groupe à la production locale.

Le contrat « Perspective » passé entre Intermarché et des organisations de producteurs doit donner, selon Patrick Faure, la possibilité aux éleveurs signataires d'investir. « Le contrat a une durée de 5 ans, soit les $\frac{3}{4}$ de la durée d'amortissement des équipements de modernisation. Nous avons une visibilité de plusieurs mois sur le marché des matières premières. Nous proposons donc une indexation du prix de porc sur celui de l'aliment. Deux trimestres de visibilité sur lesquels le producteur pourra se positionner » Le groupe qu'il représente vient de reprendre les abattoirs de Josselin et de Briec et investit dans des salaisonneries (Monique Rannou). Il mise sur la production française. Une manière de sécuriser l'approvisionnement en viandes de qualité. « Le logo VPF est reconnu. Mais nous devons aller au-delà. Il faut proposer autre chose que le VPF pour nous différencier sur le marché français ; des porcs produits tels que le consommateur le souhaite. C'est lui qui nous dirige ». Une montée en gamme en quelque sorte, que le député Paul Molac, intervenant lors du débat, encourage. « C'est un créneau pour la Bretagne si nous voulons conforter le modèle d'exploitations familiales auquel nous sommes attachés ».

Une charte d'engagement entre La Touche et un groupe de restauration

Le lycée agricole la Touche de Ploërmel et son partenaire de restauration, le groupe familial Convivio, en partenariat avec l'entreprise Kervarrec (atelier de découpe) et la Société Aliouest (fabricant d'aliment) mettent en place des actions concrètes pour dynamiser le territoire. Le porc produit dans l'élevage du lycée, abattu à Josselin, sera cuisiné par le groupe de restauration collective et proposé dans les cantines et restaurants du secteur géographique. Un logo apportera de la lisibilité à cette opération.

S'engager dans des démarches de progrès

Jacques Crolais, directeur de Comité régional porcin, salue l'initiative d'Intermarché mais rappelle que la filière française ne peut vivre isolée du monde. « Nous exportons 30 % de notre production et importons à peu près autant de volume (la France exporte des pièces boudées sur le marché national : gras et abats et importe des pièces nobles) ». La perte de compétitivité liée aux distorsions de concurrence plombe la filière. « Nous sommes performants en sortie d'élevage : productivité des truies, indice de consommation... mais les charges de structures ne cessent d'augmenter et les entreprises de l'aval souffrent du moindre coût de la main-d'œuvre dans des pays voisins, notamment l'Allemagne qui emploie des travailleurs détachés et l'Espagne. Le rôle des politiques est de créer les conditions d'une concurrence loyale dans l'Union européenne ». Jacques Crolais évoque la possibilité de protéger le marché français en élaborant un cahier des charges spécifique qui aurait pour conséquence de valoriser les éleveurs qui s'engagent dans des démarches de progrès. On attend les règles de ce cahier des charges, porté par l'UGPVB. **Bernard Laurent**

Pour la Coordination rurale, le prix payé par le MPB ne suffit pas

L'Organisation nationale des éleveurs de porcs (Onep) estime qu'en défendant le Marché du porc breton (MPB), l'Union des groupements de producteurs de viande de Bretagne (UGPVB) « confond les causes et les conséquences selon son envie pour servir les intérêts des agro-industriels », pas ceux des paysans.

Le jeudi 26 mai, l'Onep dénonçait les propos de l'UGPVB rapportés le 24 mai dans un communiqué de presse. L'UGPVB s'y félicitait des « signes positifs qu'envoie enfin le MPB », et des perspectives encourageantes du marché du porc si la demande chinoise poursuit sa progression, et que la production européenne baisse au dernier trimestre de 2016.

« Comment se féliciter du prix payé par le MPB, de 1,249 €/kg, qui est bien en deçà des coûts de production ? demande Pascal Aubry, président de l'Onep et éleveur de porcs dans la Mayenne. L'UGPVB souhaite redynamiser le MPB alors même qu'un bon nombre de ses représentants n'y ont jamais vendu le moindre cochon. Pourquoi vouloir défendre à tout prix le MPB ? Dans beaucoup de pays, ils n'ont pas de structure de ce type et les éleveurs ne sont pas moins bien payés. »

Pour l'Onep, si les exportations vers la Chine sont une opportunité pour désengorger le marché européen, elles représentent aussi un risque de revers de bâton. « Nous sommes méfiants concernant l'annonce d'une sortie de crise prochaine du secteur porcin, reprend Pascal Aubry. Nous avons été échaudés avec l'embargo russe ; il doit nous servir de leçon ! [...] D'autant que la Chine a affirmé à de nombreuses reprises vouloir gagner en autonomie alimentaire... »

Conforter le cadran et le marché français, *Paysan Breton*, 27/05/2016

CONFORTER LE CADRAN ET LE MARCHÉ FRANÇAIS

Porc Dans un communiqué du 24 mai, l'UGPVB considère qu'il faut conforter le Marché du porc breton (MPB) de Plérin (22), en augmentant les apports que s'engagent à effectuer progressivement les OP dans les semaines à venir. Les organisations de producteurs souhaitent aussi renforcer le marché français avec un aménagement de l'arrêté promotion signé en juin 2015.

Faut-il maintenir l'encadrement des promotions ?

En juin 2015, un arrêté ministériel limitait les promotions pour la vente de viande fraîche aux mois de septembre et janvier, avec des prix ne pouvant pas être inférieurs à 50 % du prix moyen hors promo.



OUI, MAIS en changeant les modalités. Au regard des prix pratiqués pour les promotions par les GMS, la FNP relayée par Inaporc avait demandé au ministre de mettre en place un arrêté permettant de limiter dans la durée les promotions trop agressives. Après une année d'application,

le conseil d'administration d'Inaporc a jugé que cet arrêté présente deux types de problèmes: d'une part la fluidité de l'offre a été affectée car seulement les deux premières quinzaines de janvier et de septembre ont été réellement utilisées sur les deux mois possibles prévus par le texte,

et d'autre part, le fait de fixer à 50 % du prix de fond de rayon les possibilités de mise en avant est trop restrictive pour une réelle efficacité. Le seuil d'élasticité de prix nécessaire n'est pas atteint pour vraiment déclencher l'acte d'achat des consommateurs. C'est pourquoi nous demandons que cet arrêté soit revu pour prendre en compte dix semaines de promotion possibles dans l'année, avec incluses les deux premières semaines de janvier et de septembre. Les six autres étant libres. Par ailleurs nous souhaitons que, pour les mises en avant, le niveau de réduction du prix par rapport au prix moyen de fond de rayon puisse aller jusqu'à 70 %.

Guillaume Roué, président d'Inaporc



PAS EN L'ÉTAT. Force est de constater que, parallèlement à la mise en œuvre de l'arrêté, la consommation globale de viande fraîche a fortement chuté par rapport à 2014: - 5 % (année 2015 + premier trimestre 2016), avec des baisses, constatées au cours de l'été et en fin d'année, de l'ordre - 10 % entraînant des baisses d'abattages faute de dynamisme de la demande. De nombreux experts du commerce s'accordent à dire

que la distribution a été frileuse pour promouvoir la viande de porc (incertitude juridique, complexité du calcul de prix, etc.). Il convient, a minima, d'aménager l'arrêté pour donner une plus grande liberté, pour encourager les distributeurs à promouvoir nos produits auprès des consommateurs français. Il n'en reste pas moins qu'un vrai travail de fond doit être engagé au niveau interprofessionnel pour retrouver une cohérence entre prix fond de rayon et prix promotion, la voie réglementaire ayant montré ses limites.

Michel Bloc'h, président de l'UGPVA



NON. L'encadrement des promotions répond mal à une bonne question: comment éviter les prix trop bas en rayons? C'est une mauvaise réponse car c'est négliger que le prix final payé par le consommateur est d'abord une conséquence et non une cause. C'est la conséquence d'un équilibre (ou d'un déséquilibre!) entre l'offre et la demande. D'ailleurs, au-delà d'éventuels abus, la promotion est souvent de l'intérêt à la fois de l'amont

et de l'aval de la filière. En ce sens, les promotions permettent d'écouler des volumes qui trouveraient par ailleurs difficilement preneur. Limiter les promotions c'est prendre objectivement: le risque de volumes en baisse. Même si, à court terme, l'encadrement de prix peut donner l'apparence d'une plus grande maîtrise. Comme toujours, la filière porcine a d'abord besoin d'initiatives structurantes, plus difficiles à engager mais durablement plus efficaces pour « tenir les prix »: concentration de la mise en marché et valorisation de l'offre.

Olivier Dauvers, spécialiste de la grande distribution

En Bretagne, transparence totale des Gaec dans l'accès aux aides des MAEC

Concernant les Mesures agri-environnementales, le Conseil régional de Bretagne vient d'opter pour la transparence totale des Gaec. Bonne nouvelle pour les structures à plusieurs associés dont l'enveloppe annuelle d'aides augmente sensiblement.



Ce mardi 28 juin 2016, Olivier Allain, vice-président de la Région en charge des questions agricoles, était invité à intervenir sur la valeur ajoutée à l'occasion de l'assemblée générale de la Confédération Paysanne Bretagne à Rostrenen. Aux côtés de Jacques Crolais, directeur du Comité régional porcin (CRP) et de l'Union des groupements de producteurs de viande de Bretagne (UGPVB) et de Stéphane Gouin, maître de conférences marketing agroalimentaire à l'Agrocampus Rennes, autres témoins de la journée, le responsable a profité de la tribune pour annoncer aux éleveurs présents une bonne nouvelle.

Jacques Crolais (directeur du Comité régional porcin et de l'Union des groupements de producteurs de viande de Bretagne), Stéphane Gouin (maître de conférence Marketing agroalimentaire, département Economie, gestion et société à l'Agrocampus Ouest Rennes) et Olivier Allain (vice-président du Conseil régional de Bretagne) à l'assemblée générale de la Confédération paysanne Bretagne à Rostrenen.

« Au Conseil régional, nous avons décidé ce matin d'accorder la transparence totale des Gaec dans le cadre des dossiers de Mesures agri-environnementales et climatiques (Maec). En d'autres termes, les plafonds maximum d'aides seront tout simplement multipliés par le nombre d'associés. »

Pour une SPE 18 %, un Gaec à trois peut toucher jusqu'à 30 000 € par an

Sur le terrain, finis donc les coefficients correcteurs (1,6 pour deux associés, 1,9 pour trois associés...) initialement annoncés qui pénalisaient les structures associatives sous ce statut juridique. Jusqu'à hier, par exemple, pour une Maec SPE 18 % signée dont le plafond de soutien maximum est de 10 000 €, un Gaec à 3 associés pouvait recevoir jusqu'à 19 000 € d'aides par an. Désormais, c'est 30 000 € ! « A condition, bien sûr, d'avoir suffisamment de surface éligible », précise tout de même Olivier Allain. Pour une SPE 12 %, plus contraignante, un Gaec à deux associés pourra capter jusqu'à 22 000 € annuels, contre 17 600 € auparavant...

Aucune région en France n'investit autant dans les Maec

Cette décision vient conforter l'engagement du Conseil régional, devenu autorité de gestion au titre du second pilier de la Pac, auprès de son agriculture « génératrice de vitalité économique et sociale sur le territoire ». Alors que la plupart des régions de France, et notamment les grandes régions d'élevage de l'Ouest, n'ont pas ou très peu développé les dispositifs de Maec (avec souvent des critères de territorialité et des zones blanches, une proportion importante de dossiers refusés...), la Bretagne fait figure d'exception.

« A côté de nos Plans régionaux Porc, Lait et Viande bovine, les mesures agri-environnementales sont, à nos yeux, un excellent moyen de pousser certaines exploitations vers des systèmes plus résilients pour l'avenir, basés sur les performances fourragère et économique, en s'appuyant sur les ressources de notre territoire. » Outre les fonds européens abondés par l'Etat et surtout l'Agence de l'eau, la Région Bretagne investit et s'investit dans les Maec « à hauteur de 20 millions d'euros sur 5 ans provenant de ses fonds propres. Les agriculteurs doivent savoir qu'il n'y a pas l'équivalent ailleurs. »

La création de valeur ajoutée : des pistes à creuser

Comment créer de la valeur ajoutée et la capter quand on est le tout premier maillon d'une chaîne, à l'opposé du consommateur ? C'est la question que la Confédération paysanne de Bretagne a posé à trois intervenants mardi 28 juin à Rostrenen, à l'occasion de son assemblée générale.

→ UNE MARQUE COLLECTIVE

Pour Stéphane Guoin, enseignant-chercheur à Agrocampus Ouest, le savoir-faire des éleveurs doit aller à la rencontre du faire-savoir des consommateurs. Adeptes des marques, il explique, via des principes marketing, que tout produit avec de la valeur ajoutée doit faire vibrer la corde sensible du consommateur en créant une histoire autour du produit. *"Si vous êtes une marque, vous créez un concept différenciant"*, explique-t-il. *"Une marque forte crée un avantage avec de la légitimité, de la notoriété et de la territorialité"*. Bien sûr cela ne suffit pas. La qualité du produit, le prix et le service aux clients (snacking, monofoyer, familiale...) sont également importants. Au delà des questions marketing, Stéphane Guoin reconnaît qu'il faut aussi des capitaines de navire dans les entreprises. *"Deux entreprises sur trois ne savent pas même où aller. Quand on donne un cap, on y met ensuite les moyens"*. Enfin parmi les pistes à privilégier, l'enseignant préfère la différenciation (produire mieux et plus élaboré) à la standardisation car *"en Bretagne"*, dit-il, *"on a du mal à combattre la compétitivité étrangère"*.

→ UN CONTRAT SOCIÉTAL OUVERT À TOUS LES ÉLEVEURS

Selon Jacques Crolais, directeur de l'UGPVB et du comité régional porcin (CRP), la création de valeur ajoutée en filière porcine passe par une écoute du consommateur et une réponse adéquate. Acheter français n'est pas suffisant en



> Un sujet ardu et trois intervenants pour traiter de la création de valeur ajoutée avec Jacques Crolais, directeur de l'UGPVB, Stéphane Guoin, enseignant-chercheur et Olivier Allain, vice-président du conseil régional.

matière de valeur ajoutée : il faut du contenu.

Reprenant l'exemple de la démarche *Aktion Tierwohl* en Allemagne qui consiste à agir collectivement pour créer un lien entre consommateur et producteur avec un fonds alimenté par les distributeurs et reversé aux éleveurs (pour l'amélioration du bien-être animal dans le cas allemand). *"Voilà ce qui nous anime en Bretagne : essayer de valoriser le porc français au niveau national en s'inspirant de la démarche allemande"*, conclut Jacques Crolais. Le "contrat d'avenir sociétal", travaillé par le comité régional porcin, regroupe trois axes : économique, environnemental et social. Ce travail a démarré en 2011 via le projet baptisé ID², qui consiste à engager les éleveurs de porcs bretons dans une démarche de responsabilité sociétale. Qu'en est-il de l'avancée du

projet ? Peu d'informations. *"Nous engageons les discussions avec la grande distribution"*, se limite à annoncer le directeur de l'UGPVB.

→ L'IDÉE D'UNE PLUS-VALUE AVEC LES MAEC

"La base du revenu, c'est le prix. Si l'on compte sur le hasard quand on supprime les outils de marché, c'est scandaleux !", s'insurge Olivier Allain, vice-président du conseil régional en charge de l'agriculture, citant l'exemple du porc, *"régulé par hasard avec la demande chinoise"*.

Opposé aux systèmes libéraux, l'homme espère un retour du bon sens des politiques publiques au niveau européen, peut-être avec le départ des Anglais, *"des libéraux à tous crins"*. *"Cela vaut le coup de se battre"*. Le vice-président du conseil régional a défendu le "plan lait breton" régional et les MAEC systèmes. Il a annoncé, à l'occasion de l'assemblée générale de la Confédération paysanne, l'application de la transparence aux Gaec dans le cadre des dossiers 2015, 2016 et 2017 sur tout le territoire breton à destination des MAEC systèmes en évolution et en maintien. Aujourd'hui le souhait serait que les industriels délivrent une plus-value en lien avec les MAEC. *"Nous avons obtenu une fin de non recevoir"*, conclut le vice-président, qui défend une telle idée.

La Conf' a dit

Ceux qui sont perdants face au défaut de valeur ajoutée, ce sont les agriculteurs et les salariés avec un impact sur les salaires et les conditions de travail. On le sent bien en Bretagne, nous sommes des producteurs de minerai en lait.

Nous allons travailler sur l'écoute du consommateur, décoder ses attentes. Gagner de la valeur, c'est ensuite la répartir entre les agriculteurs et les salariés. Les pouvoirs publics ont un rôle au travers des fonds publics d'orienter vers une agriculture durable et transmissible.

Emmanuelle Le Corre

Dumping fiscal

Des éleveurs de porcs portent plainte, *Le Figaro.fr*, 25/01/2016

LE FIGARO · fr

25/01/2016

Des éleveurs de porcs portent plainte

Un collectif [d'éleveurs de porcs](#) français a annoncé lundi avoir déposé plainte contre l'Etat allemand pour fraude à la TVA, dénonçant les "pratiques dissimulées de leurs homologues allemands" et des "prix prédateurs" outre-Rhin.

"Pour dénoncer cet abus, les éleveurs de porcs français se sont fédérés au sein du "+Collectif contre le dumping fiscal agricole en Europe+ qui vient de déposer plainte auprès de la Commission européenne contre l'Allemagne", explique ce collectif dans un communiqué.

"Depuis plus d'un an, les éleveurs de porcs bretons ont mené un minutieux travail d'enquête sur les pratiques dissimulées de leurs homologues allemands. L'enquête met en évidence un avantage fiscal de 250 millions d'euros sur les cinq dernières années au bénéfice des éleveurs allemands", détaillent les auteurs du texte, Michel Bloc'h et Jacques Crolais, respectivement président et directeur de l'[Union des groupements de producteurs de viande de Bretagne \(UGPVB\)](#).

Porc : plainte déposée contre l'Allemagne, *Les Marchés*, 26/01/2016

Porc : plainte déposée contre l'Allemagne

Le Collectif contre le dumping fiscal agricole en Europe, réunissant des éleveurs de porcs français, a déposé une plainte auprès de la Commission européenne contre l'Etat allemand pour fraude à la TVA. Après plus d'un an d'enquête sur les pratiques de leurs homologues allemands, le collectif « met en évidence un avantage fiscal de 250 millions d'euros sur les cinq dernières années au bénéfice des éleveurs allemands », écrivent dans un communiqué Michel Bloc'h, président et Jacques Crolais, secrétaire du collectif et respectivement président et directeur de l'[Union des groupements de producteurs de viande de Bretagne \(UGPVB\)](#). Le collectif dénonce dans un communiqué « un avantage concurrentiel couvert par l'Etat allemand ».

26 janvier 2016

Crise du porc : plainte contre l'Allemagne pour fraude à la TVA



Affaiblis par une crise profonde, les éleveurs de porcs français subissent de plein fouet les distorsions de concurrence liée au dumping fiscal en Allemagne. Depuis plus d'un an, les éleveurs de porcs bretons ont mené un minutieux travail d'enquête sur les pratiques dissimulées de leurs homologues allemands.

L'enquête met en évidence un avantage fiscal de 250 millions d'euros sur les 5 dernières années au bénéfice des éleveurs allemands. Un avantage concurrentiel, couvert par l'État Allemand, qui leur permet de proposer des prix prédateurs, gagner des parts de marché, et renforcer la position dominante de la filière allemande sur le marché du porc européen.

Pour dénoncer cet abus, les éleveurs de porcs français se sont fédérés au sein du « Collectif Contre le Dumping Fiscal Agricole en Europe » qui vient de déposer plainte auprès de la Commission Européenne contre l'Allemagne. Les représentants du collectif exposeront les motifs, les fondements de cette procédure, les actions de mobilisation engagées et les effets attendus, lors d'une conférence de presse le mardi 2 février.

Source UGPVB

Porcs

Porc : des éleveurs français portent plainte contre l'Allemagne pour fraude à la TVA

Un collectif d'éleveurs de porcs français a annoncé lundi avoir déposé plainte contre l'État allemand pour fraude à la TVA, dénonçant les "pratiques dissimulées de leurs homologues allemands" et des "prix prédateurs" outre-Rhin.

"Pour dénoncer cet abus, les éleveurs de porcs français se sont fédérés au sein du +Collectif contre le dumping fiscal agricole en Europe+ qui vient de déposer plainte auprès de la Commission européenne contre l'Allemagne", explique dans un communiqué ce collectif, qui soupçonne l'État allemand d'avoir dispensé ses éleveurs de TVA. "Depuis plus d'un an, les éleveurs de porcs bretons ont mené un minutieux travail d'enquête sur les pratiques dissimulées de leurs homologues allemands. L'enquête met en évidence un avantage fiscal de 250 millions d'euros sur les cinq dernières années au bénéfice des éleveurs allemands", détaillent les auteurs du texte, Michel Bloc'h et Jacques Crolais, respectivement président et directeur de l'Union des groupements de producteurs de viande de Bretagne (UGPVB).

Dumping

Le collectif dénonce un *"avantage concurrentiel, couvert par l'État allemand, qui permet (aux éleveurs allemands) de proposer des prix prédateurs, gagner des parts de marché, et renforcer la position dominante de la filière allemande sur le marché du porc européen"*. Les éleveurs porcins français, qui traversent une grave crise due à des prix trop bas pour couvrir leurs frais de production, dénoncent régulièrement des pratiques de dumping, notamment social, dans les autres grands pays producteurs européens, l'Allemagne et l'Espagne. La Commission européenne enquête de son côté sur des *"comportements anticoncurrentiels"* dans les filières d'élevage français, après les *"tables rondes"* organisées l'été dernier par le gouvernement en pleine crise agricole. La question du prix payé aux éleveurs et des moyens de soutenir les cours étaient au cœur de ces réunions. La puissante UGPVB, après avoir exigé pendant des semaines un prix minimum de 1,40 euro le kilo pour les porcs payés à ses adhérents, avait fait savoir fin septembre qu'elle renonçait à cet objectif pour des raisons de compétitivité, accentuant la zizanie au sein de la filière.

Source : Avec AFP



26 janvier 2016

Les éleveurs français portent plainte contre l'Allemagne pour fraude à la TVA

Les éleveurs français portent plainte contre l'Allemagne pour fraude à la TVA

Des éleveurs français réunis au sein d'un collectif ont annoncé lundi, avoir porté plainte contre l'Allemagne pour fraude à la TVA en raison, selon eux, des « pratiques dissimulées de leurs homologues allemands » et des « prix prédateurs » appliqués outre-rhin.

En clair, cette plainte a été déposée auprès de la Commission européenne par le « Collectif contre le dumping fiscal agricole en Europe », un regroupement d'éleveurs de porcs français mis sur pied dans l'objectif de dénoncer ce qu'ils considèrent comme un abus. De manière plus précise, ces éleveurs tricolores soupçonnent que l'Etat allemand a exonéré leurs homologues allemands de TVA. « Depuis plus d'un an, les éleveurs de porcs bretons ont mené un minutieux travail d'enquête sur les pratiques dissimulées de leurs homologues allemands. L'enquête met en évidence un avantage fiscal de 250 millions d'euros (275 millions de dollars) sur les cinq dernières années au bénéfice des éleveurs allemands », ont indiqué Michel Bloc'h et Jacques Crolais, qui occupent respectivement les postes de président et directeur de l'Union des groupements de producteurs de viande de Bretagne (UGPVB), par le biais d'un communiqué de ce collectif d'éleveurs. Celui-ci a dénoncé, dans le même texte, un « avantage concurrentiel, couvert par l'Etat allemand, qui permet (aux éleveurs allemands) de proposer des prix prédateurs, gagner des parts de marché, et renforcer la position dominante de la filière sur le marché du porc européen ».

Ce n'est pas la première fois que les éleveurs de porcs français dénoncent des cas de dumping dans les autres principaux pays producteurs européens, à savoir l'Allemagne et l'Espagne. Actuellement, ces éleveurs tricolores font face à une forte crise suite aux prix trop bas pour couvrir les charges liées à la production. Pour sa part, Bruxelles mène des investigations sur des « comportements anticoncurrentiels » dans les filières d'élevage français dans la foulée des « tables rondes » que l'Exécutif a organisées l'été dernier au cours de la crise agricole.

Crise porcine. Les éleveurs accusent l'Allemagne de frauder sur la TVA



Les éleveurs de porcs français viennent de porter plainte contre l'Allemagne. Ils estiment que ce pays subventionne à sa manière ses producteurs en les encourageant "à frauder sur la TVA.»

La guerre économique entre bassins de production porcine sur fond de crise fait rage mais elle se porte de plus en plus sur le terrain juridique. Depuis 2010 les producteurs de porc bretons et les éleveurs français dénoncent le dumping social et fiscal allemand qui se traduit, disent-ils, par des conséquences désastreuses dans les élevages français. Ils pointent en particulier le recours dans l'industrie à une main d'œuvre sous payée issue d'Europe de l'Est et font valoir que leurs homologues d'outre-Rhin bénéficient d'un régime de TVA qui peut leur fournir un avantage pouvant aller jusqu'à 3,60 euros par porc produit.

La semaine dernière les éleveurs de porcs, principalement des Bretons, réunis au sein d'un collectif " contre le dumping fiscal agricole en Europe " sont passés à l'attaque en déposant plainte contre Berlin. A l'occasion d'une conférence de presse qui se tenait ce mardi à Paris le collectif est revenu en détail sur ses accusations. Pour étayer sa plainte qui avait été rejetée une première fois par Bruxelles faute d'éléments convaincants il a réalisé une étude précise cette fois, basée sur les données statistiques fiscales du système européen RICA (réseau d'information comptable agricole), étude complétée par une enquête de terrain .

« 250 M€ pour les éleveurs allemands »

En gros, les éleveurs français accusent l'Allemagne d'encourager ses élevages porcins à adopter un système dit forfaitaire pour la TVA, normalement réservé aux entreprises de petite taille, ce qui leur permet de ne pas reverser l'intégralité de la taxe à l'Etat. Sous le régime forfaitaire les élevages ne sont pas tenus de fournir une comptabilité détaillée.

"Entre 2007 et 2012, 250 millions d'euros sont restés dans la poche des éleveurs allemands .C'est une subvention déguisée", a dénoncé Jacques Crolais, directeur du collectif et de l'UGPVB. " Et il apparaît que Etat allemand encourage sciemment ces pratiques via des chambres d'agriculture, organismes de droit public" a-t-il poursuivi. Le collectif constate que ce système très avantageux pour les producteurs est répandu en particulier en Basse Saxe et en Rhénanie du nord Westphalie, la ou justement la production porcine s'est fortement développée.

L'Allemagne produit 55 millions de porcs par an contre 25 millions en France (dont 14 millions en Bretagne) . L'hexagone a perdu en cinq ans 1,5 millions de porcs.

Le collectif demande aux pouvoirs publics de mettre fin à cette distorsion de concurrence et appelle tous les parlementaires à soutenir sa démarche

" Il est temps qu'on prenne les problèmes de compétitivité à bras le corps. " a conclu MICHEL BLOCH, président de l'UGPVB (Union des groupements de producteurs de viande en Bretagne) et du collectif. Il considère que ce dumping a créé un développement anarchique de la production porcine en Europe

TVA : la France veut faire plier l'Allemagne

La filière porcine française dénonce des pratiques fiscales déloyales. Elles donneraient un avantage aux producteurs de porcs allemands.

Ni une erreur, ni un oubli mais une vaste fraude à l'échelle de l'Allemagne. C'est en tout cas le raisonnement des éleveurs et industriels du porc. Regroupés au sein d'un collectif contre le dumping fiscal, ils ont porté plainte le 15 décembre contre l'Allemagne devant la Commission européenne. Ils accusent les pouvoirs publics allemands d'avoir mis en place des soutiens déguisés à leurs producteurs. Au terme d'une enquête minutieuse, les Français évaluent cette fraude à 250 millions d'euros sur dix ans.

Le coup de pouce aux producteurs allemands s'appuie sur une interprétation contestée par les Français de la directive européenne de la TVA. Les autorités fiscales allemandes

jouent sur la différence de taux entre les achats et les ventes. Le solde positif qui devrait être payé à l'État reste dans les trésoreries des élevages allemands. Mieux, les pouvoirs publics allemands auraient encouragé cette pratique.

Une bataille juridique et politique

Ainsi, contrairement à la réglementation appliquée en France, les exploitations porcines allemandes ne reversent pas le solde de TVA dont elles bénéficient du fait du taux différencié de TVA sur les charges (9,4 %) et sur les ventes (10,7 %). Au total, cette fraude générerait un avantage de 1,48 € par porc produit. « Cette pratique du forfait n'est pas interdite.

Mais elle est réservée à des petites entreprises confrontées à des difficultés. Ce n'est pas le cas », estime Jacques Crolais, directeur de l'UGPVB (les groupements des producteurs de viande bretons).

Débutés une première fois en 2013, les Français espèrent, cette fois, obtenir gain de cause. Dans ce bras de fer entre les deux pays, la France note cependant des améliorations et une réduction des écarts de compétitivité. Un salaire minimum s'applique ainsi désormais dans la filière viande allemande. La bataille est juridique, mais elle est aussi politique. Le collectif français veut profiter de la mise à plat de la directive TVA en 2016 pour obliger l'Allemagne à mettre fin à ce système.

Une plainte contre l'Allemagne pour fraude à la TVA, *Terra*, 05/02/2016

Une plainte contre l'Allemagne pour fraude à la TVA

Mardi, lors d'une conférence de presse à Paris, alors qu'au même moment Xavier Beulin était reçu à l'Élysée par François Hollande, le collectif contre le dumping fiscal agricole en Europe (UGPVB, Coop de France, CRP Bretagne, FNP) a demandé au gouvernement français et à la Commission européenne de contraindre l'Allemagne à cesser ses pratiques anti-concurrentielles et à appliquer le régime de TVA communautaire dans le respect des règles européennes. Cette demande est assortie d'une nouvelle plainte déposée contre l'État allemand pour fraude à la TVA d'un montant de 250 millions d'euros. Depuis 2010, les producteurs de porcs bretons et les éleveurs français dénoncent ce dumping social et fiscal allemand, à savoir un régime de TVA au forfait qui peut leur assurer un avantage pouvant aller jusqu'à 3,60 € par porc produit et le recours dans l'industrie à une main d'œuvre sous-payée issue de l'Europe de l'Est, soit un avantage supplémentaire de 10 € par porc.

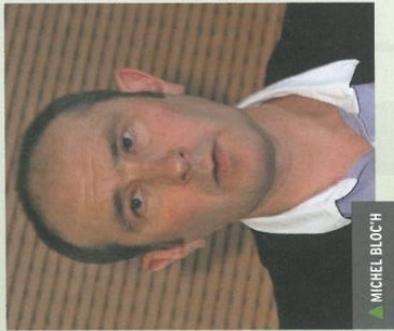
Paul Jegat



> Le collectif contre le dumping fiscal agricole en Europe a tenu une conférence de presse mardi à Paris. En photo, Michel Bloc'h et Jacques Crolais.

« Nous exigeons une concurrence saine et équitable »

Le président et le directeur de l'UGPVB militent au sein du collectif contre le dumping fiscal agricole. Cette organisation vient de déposer une plainte contre l'État allemand pour fraude à la TVA.



MICHEL BLOC'H



JACQUES CROLAIS

■ **Nous connaissons le Collectif contre le dumping social. Vous présentez aujourd'hui un autre collectif, quelle différence ?**

M. B. : Il en va du même état d'esprit, à savoir de s'organiser et mettre en œuvre des actions pour lutter contre le dumping qui met à mal nos productions françaises. Mais ce Collectif contre le dumping fiscal a été mis en place à l'initiative de l'UGPVB et Coop de France, membres fondateurs rejoints ensuite par le CRP Bretagne et la FNP. L'objectif est clair : nous exigeons de l'Union européenne une concurrence saine et équitable en matière fiscale et tout particulièrement sur la TVA.

■ **Vous visez précisément l'Allemagne. Pourquoi ?**

Jacques Crolais : Le pays a mis en place un régime de TVA forfaitaire qui était censé être une exception et s'appliquer aux élevages en difficulté. Mais par de subtils montages juridiques, la quasi-totalité des éleveurs de porcs bénéficient aujourd'hui de ce régime et des avantages fiscaux qu'il procure.

M. B. : Sur la base d'études de l'Ifip, nous prouvons qu'au final, dans les trois principaux Länder qui bénéficient du système (1), le gain moyen est proche de deux euros par porc produit. Comment s'étonner dans ces conditions que le cheptel truies ait progressé de 31,5 % en Basse-Saxe et 41 % en Rhénanie entre 2000 et 2014, alors que dans la même période la France n'a pas pu maintenir ses effectifs porcins ! Le calcul est simple : les producteurs de porcs allemands bénéficient chaque année d'un avantage de 50 millions d'euros par rapport à nous. Soit, en cinq ans, 250 millions de « delta » entre Allemands et Français.

« Les distorsions avec les Allemands nous pénalisent de 13 euros par porc »

J. C. : Nous avons saisi la commission européenne dès 2011. La réponse reçue en 2013 était négative, sur la base d'un « manque de démonstration solide ». Nous

■ **Que complexez-vous faire et, si le problème date de plusieurs années, pourquoi agissez-vous maintenant ?**

M. B. : Nous en sommes conscients. Mais notre action vise avant tout à alerter nos politiques et faire en sorte que, enfin, ils s'emparent du dossier. Nous avons

avons donc mené une enquête minutieuse en 2014 et 2015 pour construire un dossier solide. Ainsi, nous avons pu déposer une plainte contre l'Allemagne auprès de la Commission européenne le 15 décembre 2015 pour violation de directives communautaires sur la TVA. La Commission a accusé réception de la plainte le 8 janvier.

Le moment nous a paru particulièrement bien choisi compte tenu du calendrier. En effet, le dossier de la directive TVA fait partie des sujets pour lesquels la Commission européenne doit présenter des propositions au cours de l'année 2016. C'est donc maintenant qu'il faut nous faire entendre.

■ **Ces démarches sont a priori complexes et l'issue lointaine et incertaine ?**

M. B. : Nous en sommes conscients. Mais notre action vise avant tout à alerter nos politiques et faire en sorte que, enfin, ils s'emparent du dossier. Nous avons

d'ailleurs demandé une audience auprès du Parlement et du Sénat, et avons sollicité un rendez-vous avec nos ministres de l'Agriculture et de l'Économie et avec des parlementaires européens.

■ **Réagissant à votre plainte, Nikolaus Meyer-Landrut, ambassadeur d'Allemagne en France, a « déploré cette confrontation » et appelé à ce que les syndicats agricoles des deux pays s'entendent. Qu'en dites-vous ?**

M. B. : Je ne vois pas ce que nous pourrions partager. Les Allemands ont doublé leur production porcine pendant que nous n'avons cessé de réduire la nôtre. Nous sommes envahis de marchandises allemandes. Ce n'est donc pas à nous, producteurs, de nous entendre avec eux, mais bien aux politiques d'agr !

■ **N'accuse-t-on pas toujours nos voisins en oubliant les faiblesses de notre filière ?**

M. B. : Il y a dix ans, quand le cycle du porc nous plaçait en année de crise, le bassin porcin breton parvenait à conserver ses parts de marché. Aujourd'hui ce n'est plus possible alors que toutes les données prouvent que, sortie élevage, nos coûts de production ne sont pas plus élevés que ceux de nos voisins. Car le problème est bien dans la distorsion de concurrence sociale et fiscale qui crée un handicap de 13 euros par porc pour le producteur français par rapport à son homologue allemand !

■ **D'où la demande de toute la profession pour un étiquetage et une préférence nationale. Où en est ce dossier ?**

M. B. : Nous avons le sentiment d'avoir franchi un cap avec l'annonce de Stéphane Le Foll. Après avoir longtemps dit qu'il ne pouvait rien faire au regard de la réglementation européenne, il promet enfin un décret allant dans le sens d'un étiquetage de la mentation d'origine. La difficulté est de rédiger un texte qui ne soit pas immédiatement retoqué par les instances européennes. Il faut remettre la ferme porcine debout, segmenter notre production et raconter une histoire au consommateur qui lui fasse préférer notre porc national. Sans étiquetage de la mentation d'origine, je ne vois pas comment y parvenir ! Nous, responsables professionnels, menons un combat permanent pour aboutir sur ce dossier. Je voudrais à ce sujet rappeler aux éleveurs que leurs cotisations servent à défendre l'intérêt collectif au travers de toutes les actions que l'Union des groupements mène au quotidien.

■ **Dans un registre plus régional, précisément, où en est le projet de plateforme commune de vente annoncé il y a quelques semaines ?**

M. B. : Nous y travaillons. Je pense personnellement qu'une plateforme à cinq ne changera pas grand-chose. En revanche, si nous sommes huit ou neuf à nous unir pour une mise en marché commune, alors nous pourrions travailler en bonne intelligence avec les abatteurs, pas contre eux. Un rapport de force ne serait souhaitable pour personne. ■ **Propos recueillis par Claudine Gérard stopa@umpingfiscal@ugpvb.fr**

Les éleveurs français contre l'État allemand

Crise porcine / Depuis 2010, les producteurs de porcs bretons dénoncent le dumping fiscal d'outre-Rhin. Aujourd'hui, ils déposent plainte contre l'État allemand pour fraude.

Lors de son Assemblée générale, en décembre dernier, et au nom d'un Collectif*, l'UGPVB était prête à engager une action auprès de la Commission européenne contre le dumping fiscal. C'est chose faite. La Commission a confirmé la réception le 8 janvier 2016 d'une plainte pour « violation de directives communautaires sur la TVA ». Elle fait suite à une première saisine en 2011 « pour dénoncer le détournement par l'Allemagne de l'application du régime de TVA forfaitaire au profit de ses grandes exploitations agricoles ». Mais en 2013, la Commission européenne oppose une fin de non-recevoir au motif que « la plainte était basée sur des affirmations non démontrées et que le système n'était pas généralisé ». L'année suivante, sur la base d'une étude de l'Ifip, l'UGPVB analyse alors pendant plusieurs mois les données statistiques fiscales issues de la comptabilité des éleveurs allemands. Elle démontre un avantage de 1,48 € en moyenne par porc produit à leur profit. Sur la



Michel Bloc'h, président de l'UGPVB.



Le logo du Collectif.

base de ces éléments, les éleveurs français décident alors de se constituer en collectif contre le dumping fiscal en Europe et plus particulièrement en Allemagne. « Je tiens à préciser que le Collectif n'a rien contre l'Allemagne en tant que telle. Nous cherchons juste l'équité et il se trouve qu'aujourd'hui ce sont les Allemands qui posent problème », insiste Michel Bloc'h avant que l'esprit de la démarche ne soit dévoyé.

LE CARROUSEL DU COCHON

En accusation, la violation de plusieurs points de la directive TVA 2006/112/CE. En premier lieu l'article 296 (1) qui stipule l'obligation d'une application limitée du régime forfaitaire. Autrement dit seulement dans le cas où « les producteurs se

heurteraient à des difficultés ». Or, selon le collectif, cette exception est devenue la règle outre-Rhin puisque tout éleveur qui n'opte pas pour le régime normal est automatiquement basculé dans le régime forfaitaire. Et pour profiter au maximum de l'avantage fiscal les producteurs « découpent » leurs exploitations porcines par des montages juridiques complexes. « Elles peuvent être subdivisées jusqu'à sept entités différentes pour optimiser financièrement l'intérêt du dispositif », précise le document du Collectif. Cette nouvelle forme de carrousel à la TVA est appelée « le carrousel du cochon ». Pendant ce temps, en France, le régime forfaitaire ne peut être adopté que par les exploitations dont le chiffre d'affaires annuel n'est pas su-

périeur à 76300 €. Au-delà, c'est la TVA au réel qui s'applique. Deuxième grief, la violation de l'article 299, qui interdit les surcompensations : « les pourcentages forfaitaires de compensation ne peuvent avoir pour effet de procurer aux agriculteurs des remboursements supérieurs aux charges de TVA en amont » sic. Or, toujours selon le Collectif, l'article est violé à trois niveaux : non seulement dans sa lettre en raison d'une surcompensation globale au profit de tous les agriculteurs forfaitaires, mais aussi dans son esprit du fait de l'ampleur de la surcompensation dans certains länder et à l'échelle, enfin, de la filière porcine. Résultat : la production porcine allemande aurait bénéficié d'une surcompensation de 50 millions d'euros par an de 2008 à 2012, « soit la quasi-totalité du solde positif qui s'élève annuellement à 70 ME! » Enfin, pour être conformes à l'article 297, les États membres doivent notifier à la Commission les pourcentages forfaitaires de compensation avant leur mise en application. L'Allemagne n'aurait pas averti les modifications intervenues en 1999 et en 2007.

PAS DE POUSSIÈRE SOUS LE TAPIS

Traversant une période particulièrement critique, l'élevage porcin français, qui a su, par ailleurs, faire son auto-critique (voir PorcMag de janvier 2016), ne tolère plus une situation qu'il considère comme abusive. Il demande donc à la Commission européenne de donner une suite à sa plainte et d'ouvrir « sans délai une procédure d'infraction à l'encontre de l'Allemagne pour non-respect du droit de l'Union européenne. » Cette demande

LA TVA FORFAITAIRE EN ALLEMAGNE. L'ESTIMATION DU COLLECTIF

Dans le système forfaitaire allemand, les taux de TVA sur les charges sont de 7 % pour les aliments et porcelets à engraisser et 19 % pour l'énergie ou les achats de services. Depuis 2007 le taux de compensation attribué aux agriculteurs au forfait est de 10,7 % pour tous les produits agricoles. Des évaluations effectuées par différents organismes

allemands montrent que ce taux entraîne une compensation généralement supérieure à la TVA acquittée sur les charges. Dans les cas favorables, l'avantage a été évalué à 3,50 € par porc en système engraisseur et 12 € par truie en système naisseur. Cette différence dépend néanmoins de la conjoncture des intrants et de celle des produits vendus. Elle varie aussi d'une

exploitation à l'autre en fonction de sa position dans le cycle des investissements. De lourds investissements taxés à 19 % auraient un avantage moindre avec la TVA forfaitaire. Dans ce cas, les producteurs ont la possibilité de passer au régime réel de la TVA pendant cinq ans et de revenir au régime forfaitaire. Ce qui en France est strictement... interdit.

pourrait profiter d'un contexte plutôt favorable puisque le 19 janvier dernier les parlementaires ont confirmé qu'il « *convenait de renforcer la coordination fiscale au niveau européen afin d'éviter les distorsions de*

concurrence sur le marché » et le 28 janvier, dans le cadre de son plan de lutte contre l'optimisation fiscale des multinationales, la Commission reconnaissait qu'il existe des fraudes sur la TVA et entendait lutter contre

lesdites entreprises. Ce qui n'empêche pas le Collectif de mettre tous les atouts de son côté en essayant de sensibiliser le plus grand monde possible: éleveurs, organisations professionnelles (en France mais aussi chez ses

voisins européens), élus locaux et décideurs publics. « *Nous allons tout faire pour que les politiques s'emparent enfin de la question. On en a assez que la poussière soit systématiquement mise sous le tapis, s'insurge Michel Bloc'h. On sait très bien que cette plainte va dé-ranger dans le contexte actuel des relations franco-allemandes, mais on se bat juste pour faire avancer l'équité.* » Dernière requête: obtenir un rendez-vous avec Manuel Valls, Emmanuel Macron et Stéphane Le Foll pour les inciter à s'engager auprès des instances européennes. ■

Dominique Villars

* Le collectif contre le dumping fiscal agricole en Europe est composé de l'union des groupements de producteurs de viande de Bretagne, de Coop de France, de la fédération nationale porcine et du comité régional porcin de Bretagne.

La Commission hésite à classer sans suite la **plainte** contre le dumping fiscal

En juillet, la Commission européenne a annoncé le « préclassement » de la plainte déposée par le collectif contre le dumping fiscal en Europe. Rappelons que ce collectif avait été créé par quasiment l'ensemble des organisations professionnelles (FNP, Coop de France, UGPVB, interprofessions régionales...) pour dénoncer le système allemand qui reviendrait à privilégier fiscalement les éleveurs avec, selon le collectif, un différentiel de 50 millions d'euros en faveur des Allemands pour la période 2008-2012. La Commission a donc, dans un premier temps, rejeté la plainte française, jugeant insuffisants les éléments nécessaires à « l'ouverture d'une procédure d'infraction » pour

violation du droit de l'Union dans le domaine fiscal. La Commission envisageait donc de clôturer la plainte. Mais les membres du collectif n'ont pas désarmé. Appuyés par un cabinet d'avocat, ils ont fourni à la Commission un courrier précisant tous les points juridiques avancés dans la plainte « sur lesquels la Commission ne répondait pas », annonce Jacques Crolais. Début octobre, le collectif recevait un premier courrier de la Commission annonçant le classement de la plainte. Mais, le lendemain, un autre courrier faisait part de l'ouverture d'une nouvelle instruction. « C'est une bonne nouvelle, mais qui ne préjuge en rien de l'issue », commentait alors le CRP par la voix de son directeur. ■ C. G.

Section œufs

Pâques. Des éleveurs de l'ouest offrent 100.000 œufs aux Banques Alimentaires. *Le Télégramme.fr*, 22/03/2016

Pâques. Des éleveurs de l'ouest offrent 100.000 œufs aux Banques alimentaires



Onze organisations de producteurs d'œufs, regroupées au sein de l'UGPVB (Union des groupements de producteurs de viande en Bretagne) ont fait un don de 101.500 œufs (10.150 boîtes) au profit de dix Banques alimentaires de l'Ouest. Ce don bénéficiera aux 600 associations de terrain (CCAS, épiceries sociales, CHRS, Croix Rouge, Secours Catholique...) que les Banques alimentaires approvisionnent en Bretagne et Pays-de-la-Loire. Ce don d'œufs s'opère sur la base d'œufs calibrés et conditionnés conformes à la réglementation (tri, marquage des œufs). Les œufs de ce don répondent en tous points aux mêmes exigences de qualité que ceux du commerce. L'aide alimentaire connaît un déficit permanent, essentiellement en protéines. Rappelons que les 10 Banques alimentaires de l'Ouest mobilisent plus de 700 bénévoles pour distribuer près de 10.000 tonnes de denrées alimentaires données par la grande distribution, la profession agricole et les Industries agroalimentaires. Ce qui équivaut à 20 millions de repas distribués à plus de 70.000 bénéficiaires.

L'UGPVB offre plus de 100 000 œufs aux Banques alimentaires, *Les Marchés*, 22/03/2016

L'UGPVB offre plus de 100 000 œufs aux Banques alimentaires

■ 11 Organisations de producteurs d'œufs regroupées au sein de l'Union des groupements de producteurs de viande de Bretagne (UGPVB) ont fait un don de 101 500 œufs ce lundi 21 mars au profit des 10 Banques Alimentaires de l'Ouest. Ce don bénéficiera aux 600 associations de terrain que les Banques alimentaires approvisionnent en Bretagne et Pays de la Loire. Le don s'opère sur la base de d'œufs calibrés et conditionnés conformes à la réglementation (tri, marquage des œufs).

101 500 C'est le nombre d'œufs offerts par les éleveurs de poules pondeuses de l'Ouest aux dix banques alimentaires de la région à l'occasion de Pâques, soit 10 150 boîtes. Un don qui bénéficiera aux 600 associations de terrain que les banques alimentaires approvisionnent en Bretagne et Pays de la Loire.

Pâques. Des éleveurs de l'ouest offrent 100.000 œufs aux Banques Alimentaires, *Le Télégramme*, 23/03/2016

10 BRETAGNE

Pâques. 100.000 œufs offerts aux banques alimentaires

Hier, onze organisations de producteurs d'œufs regroupées au sein de l'UGPVB (*), ont fait un don de 101.500 œufs (10.150 boîtes) au profit des dix banques alimentaires de l'Ouest. Ce don bénéficiera aux 600 associations de terrain (CCAS, épiceries sociales, CHR, Croix Rouge, Secours catholique...) que les banques alimentaires approvisionnent en Bretagne et Pays-de-la-Loire.

Sur la période 2013-2015, c'est un don de 400.000 œufs qui avait été effectué. L'aide alimentaire connaît un déficit permanent, essentiellement en protéines. C'est pour réduire ce déficit que les producteurs d'œufs se mobilisent en offrant aux banques alimentaires des œufs calibrés, conformes à la réglementation (tri, marquage) et conditionnés en boîtes de 10.

Les dix banques alimentaires de l'Ouest mobilisent plus de 700 bénévoles pour distribuer près de 10.000

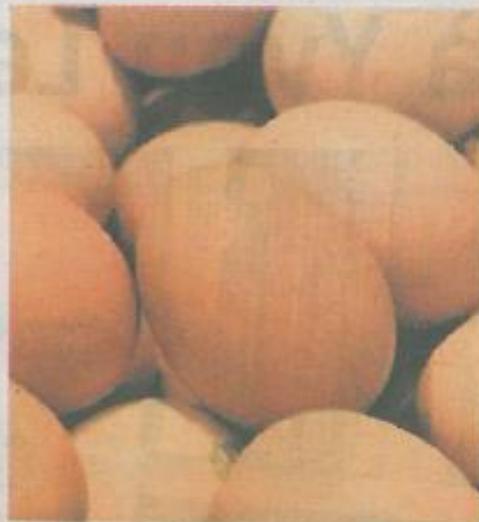


Photo Claude Prigent

tonnes de denrées alimentaires, ce qui équivaut à 20 millions de repas distribués à plus de 70.000 bénéficiaires.

** Union des groupements de producteurs de viande de Bretagne, dont la section œufs fédère onze organisations professionnelles représentant plus de 500 éleveurs dans le Grand Ouest (Bretagne, Pays-de-la-Loire et Basse-Normandie).*

Don alimentaire : déjà 108 000 œufs en 2016

Depuis le début de l'année, plus de 100 000 œufs ont été donnés par une union de producteurs bretons aux banques alimentaires. Les œufs constituent une source de protéine très demandée par les associations de don.

Don d'œufs de l'UGPVB aux banques alimentaires



108 000 œufs ont été donnés par l'Union des groupements de producteurs de viande de Bretagne (UGPVB) aux **banques alimentaires** depuis début 2016. L'information est rapportée par Solaal, une association qui [facilite le don alimentaire](#).

Solaal précise que « les œufs donnés sont les mêmes que ceux distribués dans le commerce ». Ce produit riche en protéines est **très demandé** par les associations car il est absent de la liste des produits distribués dans le cadre de l'aide alimentaire publique, qu'elle soit communautaire ou nationale. Depuis 2011, l'UGPVB a fait le don de près de **750 000 œufs** aux banques alimentaires.

→ **Solidarité.** Les organisations de producteurs d'œufs, fédérés par l'**UGPVB**, ont acté la réalisation d'un nouveau programme de dons de 600 000 œufs aux banques alimentaires du Grand Ouest sur les trois prochaines années. La convention a été signée au Space le 15 septembre lors de la conférence Crab-Ademe-Solaal sur le gaspillage alimentaire. A noter que ces dons seront le fruit de la générosité des organisations : Agrial, ABE, APOVPL (Association des Producteurs Œufs Vendée Poitou Loire), Armor Œufs, Cecabroons, Even, Lann Bodiguen, Le Gouessant, Nutréa, Pampr'œuf, Terrena et Triskalia.

Pour rappel, ce nouveau plan de donation s'ajoute aux 700 000 œufs déjà donnés ces quatre dernières années par les associations de producteurs d'œufs fédérés par UGPVB.



Mise à jour du **Guide** urbanisme et constructions agricoles en Bretagne

Trois « évolutions majeures en faveur des agriculteurs »

ont motivé l'UGPVB, la Crab et le GIE Élevages de Bretagne⁽¹⁾ à la rédaction

d'une version 2016 du *Guide de l'urbanisme et constructions agricoles de Bretagne*. Il s'agit de :

- L'extension à toutes les exploitations agricoles du seuil de recours à l'architecte (nouveau de la loi dite « Macron » du 6 août 2015 ;
- La simplification du contenu du dossier de l'ICPE, l'étude d'impact n'étant plus à joindre aux dossiers, d'où, outre la simplification, une diminution du coût du dossier ;
- L'augmentation des durées de validité et de prorogation du permis de construire.

Grâce à ses illustrations et ses cas concrets, le guide reste un document pédagogique de référence à destination des techniciens, des bureaux d'études, des services de l'administration et des collectivités, et des agriculteurs.

Il est disponible en version informatique sur les sites suivants :

www.ugpvb.fr

www.gie-elevages-bretagne.fr

www.synagri.com

et les sites internet des quatre préfectures départementales. ■

(1) En collaboration avec les DDTM



Le Guide urbanisme et constructions agricoles en Bretagne est mis à jour

La nouvelle version du guide urbanisme agricole

- la précédente datait de 2014 - est disponible dès à présent.

Réalisé par l'UGPVB, la chambre régionale d'agriculture de Bretagne, le GIE Élevages de Bretagne, en collaboration avec les DDTM de Bretagne, ce guide recense les règles applicables à la construction et à l'urbanisme des bâtiments agricoles en Bretagne.

Trois évolutions réglementaires majeures du droit de l'Urbanisme ont rendu nécessaire l'actualisation du guide en 2016 :

- l'extension à toutes les exploitations agricoles du seuil de recours à l'architecte (nouveau de la loi dite "Macron" du 6 août 2015) ;

- La simplification du contenu du dossier ICPE, l'étude d'impact n'étant plus à joindre aux dossiers. En plus d'une simplification, cela entraîne une diminution des coûts pour l'agriculteur porteur du dossier ;

- L'augmentation des durées de validité et de prorogation du permis de construire.

Par ailleurs, la mise à jour tient compte des remontées des acteurs du terrain faites sur la précédente version du guide afin d'en améliorer le fond et la compréhension. La nouvelle codification du code de l'urbanisme a également été intégrée.

Illustrations et cas concrets

Grâce à ses illustrations et cas concrets, le guide reste

ainsi un document pédagogique de référence à destination des techniciens des services construction et urbanisme des organisations de producteurs, des bureaux d'études, des services instructeurs de l'administration et des collectivités (communes, communautés de communes) et des agriculteurs. Il doit faciliter la préparation des dossiers, harmoniser leur instruction, et éclairer les professionnels sur l'application des différentes réglementations.



A CONSULTER

Le guide est disponible en version informatique sur les sites internet suivants :

- www.ugpvb.fr
- www.gie-elevages-bretagne.fr
- www.synagri.com
- Les sites internet des 4 préfectures départementales

La Charte bretonne SDRP fait son chemin

60 % des élevages seraient impactés par le SDRP. L'OVS continue d'avancer sur sa Charte de protection des élevages négatifs.

SANITAIRE

« Nous ne pouvons nous permettre de tergiverser 20 ans comme avec la maladie d'Aujeszky pour mettre en œuvre un plan sérieux contre le SDRP. Aux États-Unis, c'est ce problème qui cause le plus de dégâts économiques dans les élevages », a démarré, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'OVS Porc Bretagne, le président Marcel Corman. Ce vendredi 3 juin, à Plérin (22), des nouvelles toutes fraîches ont d'ailleurs été communiquées : « Les dernières avancées datent de ce matin. À ce jour, 10 organisations de producteurs (OP), c'est-à-dire tous les groupements de la région, se sont engagées en signant la Charte bretonne SDRP », se sont réjoui Élisabeth Sallé, animatrice de l'association et Marcel Corman. « Une étape indispensable pour démarrer efficacement le plan régional de lutte. On espère maintenant un retour de la Charte signée par les éleveurs

pour le Space pour une mise en œuvre à la rentrée. »

Rappelons que l'OVS s'était fixé comme premier objectif de dépister les élevages bretons négatifs ayant des truies et de leur proposer un plan de protection « en particulier vis-à-vis des contaminations par le transport et les camions en échange de quelques procédures de biosécurité extérieure minimales ». Au 20 avril 2016, 221 élevages bretons sont rentrés dans la démarche (7,5 % des ateliers porcins ayant des truies) : « Parmi eux, 62 élevages ont été testés sérologiquement négatifs depuis moins de 6 mois. »

Le risque transport

Aujourd'hui, ce plan « souffre de l'absence d'engagement des transporteurs et de certains abatteurs. » Les transporteurs notamment tarderaient à faire le pas, freinés par les surcoûts liés à la différenciation des élevages négatifs lors des tournées de ramassage. « L'idée étant notamment de ramasser les ani-

maux dans les élevages négatifs en tête de tournée ou juste après un sélectionneur. » Dans la salle, certains restent sceptiques : « J'é mets des doutes sur l'engagement des transporteurs. On voit dans les campagnes des camions non lavés qui passent de nuit... » Pour Marcel Corman, « le transporteur a obligation de suivre le parcours réclamé par l'abattoir qui le mandate pour la tournée. » Avant d'ajouter que l'OVS vient d'engager un programme d'audits des stations de lavage. Jacques Crolais, directeur de l'UGPVB, quant à lui promet « un suivi de ces tournées sur BD Porc », portail répertoriant les mouvements d'animaux.

Introduction de souches

Par ailleurs, Marcel Corman a insisté sur la protection vis-à-vis de l'introduction de nouvelles souches de SDRP. Il a renvoyé tout acteur concerné vers la procédure « importations de porcelets » initiée en 2013 : « Les modèles de certificats sanitaires exigibles sont en libre accès sur www.epiporc.com depuis ce 3 juin 2016. » Précisant que le site epiporc.com devient le site de l'OVS...

Côté scientifique, l'avancée des travaux de l'Anses devrait aboutir à une simplification du dépistage du SDRP grâce à une méthode basée sur des prélèvements salivaires. Un travail de doctorat sur la vaccination devrait débuter en septembre « financé pour l'instant par une demi-bourse de la Région ». Philippe Le Coz, de la SNGTV, a d'ailleurs souligné « l'importance de ces points d'ancrage scientifiques de l'Anses pour faire avancer ce plan de protection ambitieux face à une maladie compliquée. »

Toma Dagorn

OVS ET FRGDS ONT RENDEZ-VOUS

« L'association sanitaire régionale (ASR) est en cours de constitution », a rappelé Jean-François Tréguer, président de la FRGDS Bretagne. Mais si les GDS ont été désignés pour assurer cette gouvernance, le Finistérien a insisté sur la priorité « de préserver l'excellence sanitaire bretonne au service de l'équilibre économique de nos élevages et des performances de nos filières. » Avant de poursuivre : « Il y a, dans les textes, la possibilité que des filières spécialisées se mettent en place : nous avons rendez-vous prochainement avec

Marcel Corman et son équipe pour écrire la place de l'OVS dans l'ASR. »

Un peu plus tôt, Marcel Corman avait réaffirmé que le sanitaire porcine serait « toujours piloté par le monde du cochon. Il n'y a pas de débat sur la question en interne dans la profession, avec la FRGDS ou l'État en Région... Nous demandons la reconnaissance d'une compétence qui existe, l'action sanitaire porcine passe par l'ancrage au territoire et il faut trouver une solution pour qu'elle soit mise en œuvre par notre organisation. »



Testez vos connaissances sur les antibiotiques !

Un Quizz proposé par l'UGPVB. Ce test, sous forme de questions, élaboré avec le service sanitaire de l'UGPVB va vous permettre de façon ludique d'aborder les principaux points sur les antibiotiques, les bonnes pratiques, l'antibiorésistance. En quelques minutes, répondez aux questions, trouvez la solution en page 34 et comptez vos points !

- 1. La découverte des antibiotiques date de :
 - A. L'Antiquité
 - B. Le Moyen Âge
 - C. Les « Années folles »
- 2. La découverte des vaccins date de :
 - A. 1789
 - B. 1881
 - C. 1955
- 3. Les antibiotiques sont efficaces pour lutter contre :
 - A. Les bactéries
 - B. Les virus
 - C. Tous les pathogènes
- 4. Une double dose administrée par rapport à la prescription permet de guérir l'animal :
 - A. Deux fois plus vite
 - B. Pas plus vite
 - C. Moins vite
- 5. Administrer la moitié de la dose prescrite conduit à :
 - A. Une mauvaise efficacité de l'antibiotique
 - B. Des économies
 - C. Une diminution de l'antibiorésistance
- 6. En 2013, les dépenses de santé, tous produits confondus, en élevage de porc, ont été de :
 - A. 5 à 6 € par porc
 - B. 10 à 15 € par porc
 - C. 20 à 25 € par porc
- 7. Parmi ces dépenses, celles qui portent sur les antibiotiques et anti-inflammatoires ont été :
 - A. Inférieures à 1 € par porc
 - B. Comprises entre 1 et 2 € par porc
 - C. Supérieures à 2 € par porc
- 8. En présence de SDRP et de MAP, la consommation d'antibiotique augmente :
 - A. Vrai
 - B. Faux
- 9. Qu'est ce que l'antibiorésistance ?
 - A. Une invention des médecins
 - B. Le refus d'un éleveur d'avoir recours aux antibiotiques
 - C. L'apparition de bactéries qui résistent à des antibiotiques auxquels elles sont habituellement sensibles
- 10. L'apparition d'une antibiorésistance est :

(plusieurs réponses possibles)

 - A. Observée seulement en Bretagne
 - B. Due au hasard
 - C. Aggravée par un mauvais usage des antibiotiques
- 11. Un antibiotique « d'importance critique » est :
 - A. Un antibiotique qui n'est pas efficace
 - B. Un antibiotique trop cher
 - C. Un antibiotique réservé en médecine humaine en dernier recours



L'antibiorésistance est devenue un enjeu majeur de santé publique

Même si les éleveurs de porcs français se sont distingués par leur grande capacité à réduire l'usage d'antibiotiques pour leurs animaux, les efforts doivent être maintenus et la connaissance du sujet constitue un atout majeur dans cette démarche « vertueuse ».

- 12. Parmi ces antibiotiques, lesquels sont d'importance critique ?
 - A. Amoxicilline
 - B. Tylosine
 - C. Ceftiofur
 - D. Néomycine
- 13. Avant un traitement antibiotique, un antibiogramme est :

(plusieurs réponses possibles)

 - A. Recommandé
 - B. Inutile
 - C. Obligatoire
- 14. Une ordonnance vétérinaire contenant une prescription d'antibiotiques doit être renouvelée :

(plusieurs réponses possibles)

 - A. Tous les mois
 - B. Tous les six mois
 - C. Tous les ans
- 15. Le plan EcoAntibio a pour objectif de réduire la consommation d'antibiotique en élevage sur cinq ans (entre 2012 et 2017) de :
 - A. 10 %
 - B. 25 %
 - C. 50 %
- 16. Quelle a été la baisse de la consommation d'antibiotiques en élevage de porcs entre 2010 et 2013 ?
 - A. 6 % en PS et 12 % en engraissement
 - B. 19 % en PS et 29 % en engraissement
 - C. 35 % en PS et 10 % en engraissement
- 17. Depuis la mise en place du moratoire sur les antibiotiques critiques C3G et C4G, entre 2010 et 2013, leur utilisation sur les porcelets sous la mère a diminué de :
 - A. 50 %
 - B. 70 %
 - C. 90 %

Voici les réponses, comptez vos points !

Un point par bonne réponse

- 1. Réponse C
- 2. Réponse B
- 3. Réponse B
- 4. Réponse C
- 5. Réponse C
- 6. Réponse B
- 7. Réponse C
- 8. Réponse A
- 9. Réponse C
- 10. Réponses A, B et C
- 11. Réponse B



D'UNE POSTURE DÉFENSIVE, À UNE POSTURE PROACTIVE

Les intervenants interrogés pour réaliser ce dossier n'ont eu de cesse de le répéter : il faut oser et être fier. Oser communiquer et être fier de son métier. Les éleveurs qui, au quotidien, peuvent se sentir injustement attaqués doivent sortir de l'attitude défensive. Car vous, éleveurs, vous êtes les mieux placés pour parler de votre métier et/ou de votre passion. Vous êtes aussi les mieux armés pour faire prendre conscience aux consommateurs des réalités de l'élevage, du terrain et de ses contraintes. Alors il ne faut plus attendre. Portes ouvertes, reportages avec des médias grand public, utilisation des réseaux sociaux, lancez-vous. En cas de doute des formations existent ! Occupez l'espace de façon positive. Et pour paraphraser Emilie Charpentier, de l'UGPVB, « on regrette rarement d'avoir osé mais toujours de ne pas avoir essayé ». ■



Dossier supervisé par
Samuel Collin

EN AVOIR CONSCIENCE POUR MIEUX S'Y PRÉPARER

« Communication et Alimentation : les clefs de la confiance » : tel est le titre de l'Avis N° 73 adopté en décembre 2014 par le Conseil National de l'Alimentation (CNA) pour guider les communicants. Marion Bretonnière Le Dû nous en délivre les principaux messages.

Les peurs et les méfiances du consommateur vis-à-vis de l'alimentation ont toujours existé. Elles se présentent sous différentes formes : la peur du manque, mais aussi a contrario la peur de l'abondance, ou encore la peur de l'empoisonnement. L'acte de manger a peu à peu perdu de sa spontanéité et est devenu un « problème d'expert ». En effet, les injonctions et recommandations quotidiennes, parfois contradictoires ont poussé le consommateur à se sentir de moins en moins compétent pour analyser son alimentation. Il a délégué ceci aux organismes de contrôles en toute confiance. Or, quand un problème intervient, la rupture de confiance peut être fatale à une filière. C'est là que l'Avis n° 73⁽³⁾ adopté en décembre 2014 par le Conseil National de l'Alimentation (CNA) intervient. Riche en informations, ce document explique comment mieux communiquer collectivement, précise les écueils à éviter mais

donne aussi des conseils pour restaurer la confiance des consommateurs dans une filière. Car cette « rupture de contrat » n'arrive pas seule : « tout commence avec un certain nombre de biais cognitifs que nous possédons tous », pointe Marion Bretonnière Le Dû⁽²⁾, spécialiste du sujet au CNA. Et par des erreurs de communication qui commencent bien avant l'apparition d'éventuelles crises.



Marion Bretonnière Le Dû, CNA.

COMMENÇONS PAR LES BIAIS COGNITIFS

Eh oui, notre cerveau est comme cela, il préfère la simplicité et la proximité. Il aime bien les histoires aussi. Et souvent il nous induit en erreur bien malgré nous :

1. Du fait de la médiatisation, nous avons tendance à surestimer les risques les moins fréquents et à l'inverse sous-estimer les plus fréquents.
2. Plus un système est fiable, moins les erreurs sont tolérées. Le risque zéro n'existant pas, il faut mieux dire que tout est mis en œuvre pour résoudre le problème, plutôt que tout est sous contrôle.
3. Le biais de proximité fait que nous apportons plus d'importance à une personne proche, plutôt qu'à un expert lointain.
4. Notre cerveau est binaire, nous retenons donc plus les images que les chiffres.
5. La communication positive a plus d'effet sur nous : il est préférable de dire qu'un produit contient 75 % de maigre plutôt que 25 % de gras.
6. Les informations discordantes avec nos idées sont systématiquement écartées, sauf quand c'est un phénomène nouveau et que nous n'avons pas encore d'avis.
7. On sera toujours plus touché par ce qui parle de nous, mais il faut relativiser par rapport à la masse d'informations.

« DES POULES QUI SE PROMÈNENT DANS LA COUR DE LA FERME »

Un certain nombre de phénomènes accompagnent ces biais cognitifs et sont accentués par certaines publicités. Quand le consommateur prend conscience de la « supercherie » ou plutôt de l'écart entre la réalité et la perception qu'il s'en fait, les dégâts peuvent être importants.

1. La boîte noire : c'est peut-être l'un des phénomènes aux effets les plus dévastateurs. Il représente le fossé entre les réalités des modes de production et les images que les consommateurs en ont. C'est cet écart qui peut être à l'origine des ruptures de confiance : quand le consommateur découvre des réalités qui lui ont été supposément cachées. Pour l'exemple, la couverture de « Martine à la ferme » de 2012 et de 1954 est presque la même : des poules qui se promènent dans la cour de la ferme. Certaines entreprises entretiennent également des images faussées : la



Émilie Charpentier, UGPVB.

Laitière fait penser que tout le travail est manuel. D'autres en revanche ont de bons élèves. Par exemple, l'agence bio a profité du fait que les consommateurs ne possèdent pas encore d'a priori sur la production biologique pour

montrer des usines dans ses clips. Citons aussi Fleury Michon qui met en scène une visite d'élevage de porcs pour présenter sa filière J'Aime³. La rupture de contrat n'aura pas lieu dans ces deux cas.

2. Le mythe : s'inspire du retour aux sources, à mère nature. Les OGM peuvent renvoyer au mythe d'Icare qui s'est brûlé les ailes en voulant aller trop haut.
3. Le story-telling : l'histoire que l'on raconte a plus d'impact que les faits démontrés.

CHANGER DE PARADIGME

Selon Marion Bretonnière Le Dû il faut donc « changer de paradigme dans la façon de communiquer : il faut selon elle parler de la réalité des modes de production, s'interroger sur les messages qu'ils



vehiculent. Tout ce qui est fait doit être visible car ce sera forcément vu un jour. Il faut également cesser de parler de transparence car il est impossible de tout dire (secrets de fabrication) mais il faut que tout ce qui est dit soit sincère (ouverture d'usines, création de proximité affective, dédramatisation) ». Selon elle, « un des meilleurs moyens est d'utiliser internet : chacun est le mieux placé pour parler de ce qu'il fait/connait. Donc c'est à chacun de communiquer, d'organiser des visites avec les médias locaux, d'occuper l'espace de façon positive... » Tout en gardant en tête que « si j'étais transparent avec tous mes amis, je n'aurais pas d'arnis ».

vehiculent. Tout ce qui est fait doit être visible car ce sera forcément vu un jour. Il faut également cesser de parler de transparence car il est impossible de tout dire (secrets de fabrication) mais il faut que tout ce qui est dit soit sincère (ouverture d'usines, création de proximité affective, dédramatisation) ». Selon elle, « un des meilleurs moyens est d'utiliser internet : chacun est le mieux placé pour parler de ce

qu'il fait/connait. Donc c'est à chacun de communiquer, d'organiser des visites avec les médias locaux, d'occuper l'espace de façon positive... » Tout en gardant en tête que « si j'étais transparent avec tous mes amis, je n'aurais pas d'arnis ».

LE TRAIN COCHON DÉLIRANT

De beaux exemples de mise en application de ces principes ont ensuite été montrés par Emilie Charpentier, chargée de communication à l'UGPVB : le court-métrage parodique « The Eleveur » (2012), une course épique à dos de cochon (2014), ou bien encore le train cochon délirant⁽⁴⁾ et les Lip Dub (jeunes éleveurs d'Avetlis), la Pig Parade (2015). ■ Samuel Collin

* Conseil National de l'Alimentation.

⁽¹⁾ Disponible au format pdf sur <http://bit.ly/porcmag-avis73>. ⁽²⁾ Propos recueillis lors d'une présentation aux élèves des lycées La Touche et La Mennais de Ploërmel (56).

⁽³⁾ <http://bit.ly/porcmag-FleuryMichon>. ⁽⁴⁾ Vidéo sur <http://bit.ly/porcmag-traincochon> (Dailymotion).

Les élèves offrent leurs œuvres aux P'tits Doudous

Après leur *Pig Parade*, des éleveurs de porcs bretons passionnés par leur métier, continuent à tisser du lien sur leur territoire malgré un contexte économique tendu.

Leur seconde opération, *l'Art ou du Cochon*, remporte un vif succès avec plus de 2 000 élèves bretons inscrits pour décorer les 500 cochons en papier mâché fournis par les éleveurs.

Carole Schaiderman, responsable du SIVU enfance Jeunesse d'Uzel a inscrit les élèves de l'école Fulgence-Bienvenue au concours et c'est durant les temps d'activités périscolaires que les enfants ont dévoilé toute leur imagination et leur art dans la transformation des cochons.

Frédéric Le Huidoux, de l'EARL de Kergoullo, en Allineuc, accompagné d'un agent de Porc Amor, s'est déplacé à l'école et a fait une présentation



Les jeunes artistes présentent leurs œuvres et les plus belles, sélectionnées par un jury, seront vendues au profit des enfants hospitalisés.

du milieu de l'élevage. Les cochons transformés en œuvres d'art ont été remis à cette occasion.

Les plus belles œuvres seront exposées et vendues à l'occasion des Fêtes maritimes de Brest, du 13 au

18 juillet, sur le village Terres et Mers de Bretagne. La vente sera réalisée au profit des P'tits Doudous de l'hôpital sud de Rennes, association qui vient en aide et accompagne les enfants hospitalisés.

L'UGPVB et le CRP Bretagne ont répondu présent aux fêtes maritimes de Brest, *Réussir Porc*, Septembre 2016

Le cochon a fait son show à Brest 2016

L'UGPVB et le CRP Bretagne ont répondu présent aux fêtes maritimes de Brest 2016

en tenant un stand « destiné à créer du lien entre les éleveurs, le public, les entreprises... ».

Pari réussi avec plus de 20 000 visiteurs passés sur le stand, 5 000 outils de communication distribués, 2 500 tatouages réalisés, 100 cochons en papier mâchés vendus au profit d'une association

pour aider les enfants hospitalisés... Une belle réussite dont se félicite David Riou, président de la communication, qui tient à souligner que ce succès est l'aboutissement du travail de 60 permanents et bénévoles qui ont su animer le stand pendant ces festivités. ■ C. G.



LE STAND A ACCUEILLI PLUS DE 20 000 VISITEURS... de tous bords.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Le CRP veut que les candidats s'engagent sur l'avenir de la production porcine

🕒 15.09.16

porcin (/tag/porcin)

présidentielle (/tag/présidentielle)



© M.-G. Miossec/GFA

Les politiques en lice pour les prochaines élections présidentielles recevront une liste de huit propositions de réformes rédigées par le Comité régional porcin Bretagne (CRP). Ce dernier attend un retour d'engagements signés.

Le Comité régional porcin Bretagne a présenté ce jeudi 15 septembre, au Space, à Rennes (Ille-et-Vilaine), les points sur lesquels les éleveurs veulent voir les candidats aux élections présidentielles de 2017 s'engager.

Huit fiches de propositions seront envoyées à chaque responsable politique, retraçant le contexte de la problématique, ses enjeux et les évolutions réglementaires ou législatives envisagées. L'objectif ? « Qu'ils prennent position et s'engagent sur des réformes primordiales pour l'avenir de la production porcine bretonne », indique le CRP, qui attend des candidats un retour de ces fiches signées.

Édition d'un livret d'indicateurs de développement durable

Le CRP diffusera également son livret d'indicateurs de développement durable, un document basé sur trois piliers que sont l'économie, le développement et le sociétal. En gestations depuis deux ans, il vient d'être édité.

« Il trace les axes pour l'avenir de la production, explique Michel Bloch, président de l'Union des groupements de producteurs de viande de Bretagne (UGPVB). Ces indicateurs sont un moyen de bâtir un contrat avec les consommateurs, et de proposer un cahier des charges aux distributeurs ». Ainsi, le projet donne aux éleveurs les clés pour communiquer avec ceux qui l'entourent.

Un outil pour argumenter sur son métier

La filière porc édite un livret d'indicateurs de développement durable, prémisse d'un pacte d'avenir social.

FILIÈRE

Fruit du travail de deux années, le livret d'indicateurs de développement durable va être adressé ces prochains jours aux éleveurs de la filière porcine. « Cet outil se veut une référence pour valoriser via le biais d'indicateurs, les investissements et le travail des éleveurs pour répondre notamment aux attentes de la société », explique Michel Bloch, président de l'UGPVB. Un outil à s'approprier pour tout éleveur pour défendre son travail au quotidien ou tout projet dans son environnement immédiat : voisins, élus de conseils municipaux ou de col-

lectivités territoriales. « Ce nouveau document devrait être structurant pour la production porcine bretonne de demain », espère Philippe Bizien, président du Comité régional porcine de Bretagne (CRP). « Notre ambition est d'aller au-delà de cette présentation et de capitaliser sur ce travail pour valoriser le Porc français en signant un pacte d'avenir social entre producteurs et consommateurs, via la distribution, et en partenariat avec les abatteurs et les transformateurs », ajoute François Valy, président de la section porc FRSEA. À l'image des démarches quasi identiques mises



en place par les Belges ou les Néerlandais ces derniers mois. Ou comme l'initiative collective de branche « bien-être animal » - « Initiative zum Tierwohl » -, lancée en 2012 par les Allemands, qui associe tous les acteurs de la filière porcine : producteurs, abatteurs-découpeurs, distributeurs, ONG... Mais en étendant l'approche au-delà de l'aspect bien-être animal : la démarche lancée en Bretagne et reprise au niveau national intègre les trois piliers du développement durable l'économie, le développement et le social. Ce livret est actuellement présenté à la GMS, pour les intégrer dans la démarche. Carole David

Le CRP prépare un pacte de développement durable avec les consommateurs, *Réussir Porc*, Octobre 2016

Le CRP prépare un pacte de développement durable avec les consommateurs

« Valoriser le porc français en signant un pacte entre producteurs et consommateurs via la distribution et en partenariat avec les abatteurs et transformateurs. » C'est le projet dévoilé par Michel Bloch au cours du Space. Il s'agit en quelque sorte, à l'instar de ce qui a été mis en place en Allemagne, d'aller « chercher » quelques centimes en contrepartie d'un cahier des charges qui, selon le président de l'UGPVB, est bâti. Mais on n'en saura pas plus à ce jour, les responsables professionnels continuant à travailler sur ce « contrat d'avenir social ». Ils ont toutefois dévoilé un livret qui vient d'être achevé et qui décline 14 objectifs sur les trois



pilliers du développement durable : l'économie, le développement et le social. Ce document sera diffusé à l'ensemble des parties prenantes, donc aux éleveurs. Le contrat devrait être finalisé dans trois ou quatre mois, selon les responsables professionnels. En Allemagne, ce type de démarche appelé Tierwohl (bien-être animal), aurait selon eux permis aux éleveurs de « recevoir » 50 à 60 millions d'euros de la grande distribution. ■ C. G.

Le CRP BRETAGNE a convié les journalistes à sa traditionnelle conférence de presse pour aborder les dossiers en cours.





Les tatouages : un succès chez les plus jeunes.

Brest 2016 Du porc dans le port

Communication / Grande fête maritime internationale, Brest 2016 est une occasion festive pour l'agriculture bretonne de promouvoir auprès du grand public son savoir-faire. Sous l'égide de l'UGPVB et du CRP, la filière porcine était présente pour le plus grand bonheur des petits comme des grands.



Les porcelets ont eu toute l'attention des enfants.

Quelle belle vitrine que les fêtes maritimes internationales de Brest 2016 pour mettre en avant l'agriculture Bretonne ! Bon bâbord, l'Hermione et les quelque 1050 navires étaient les attractions principales. Mais mêlés parmi ces flibustiers, ces forbans et ces pirates de tous bords, 50 permanenciers représentant de la filière porcine ont fait office de figure de proue aux quelque 710 000 visiteurs présents durant les festivités (13 au 19 juillet dernier). Réunis sous les pavillons de l'UGPVB et du CRP, éleveurs, techniciens et salariés des organisations se sont relayés sur le pont pour promouvoir la profession et ses produits. Au menu des animations : vente

des cochons en papiers mâchés issus du concours « De l'art et du Cochon », tatouages temporaires pour les mousses et Totem photo. De plus, des porcelets vivants et des dégustations de charcuteries issues de sept entreprises agroalimentaires bretonnes ont fini par amadouer les petits comme les grands. Pour Émilie Charpentier, membre de l'équipage et en charge de la communication à l'UGPVB, l'opération est positive en termes d'image et surtout d'échanges : « Comparé aux dernières éditions, le grand public semble moins négatif sur le métier. Les dernières crises, médiatiquement relayées, semblent leur avoir fait prendre conscience des difficultés de la filière et de ses

enjeux. Pour preuve, il connaissait le prix du porc et l'importance de consommer des produits français. »

Au total, environ 20 000 visiteurs se sont rendus sur le stand, 2 500 tatouages ont été

réalisés, tous les cochons en papier mâché ont été vendus et 5 000 outils de communications (fiches recettes, BD...) ont été distribués. Allez mous-saillons, gardons le cap ! ■

David Labbe



Tous les candidats au prix de la communication ont été récompensés.

De la com' et du cœur

Communication / Lors du Space, le stand de la Maison du Porc a accueilli une soirée spéciale "communication". Les meilleures initiatives ont été récompensées et les cochons lauréats du concours "De l'art ou du cochon" ont été vendus au profit d'une œuvre caritative.

Comme chaque année, c'est à l'occasion du Space qu'ont été remis les prix de la communication. Organisé le jeudi 15 septembre par le CRP Bretagne sur le stand de la Maison du porc, cet événement a salué les initiatives de communication

des éleveurs de porcs auprès du grand public. Et cette année, elles ont été nombreuses et de qualité (voir la liste en encadré). Ainsi, chaque action a été présentée et les éleveurs ou techniciens à l'origine de ces projets ont été récompensés d'un badge

« 100 % communication positive » et d'une boîte de pâté Hénaf. D'autres événements impliquant des éleveurs et mettant en avant la filière, comme la traditionnelle "garden pâté" ou la fête maritime internationale "Brest 2016" ont également été

mis en valeur lors de cette soirée. Mais le suspense est arrivé à son comble au moment de la vente aux enchères des quatre cochons lauréats du concours « De l'art ou du cochon ». Pour rappel, près de 500 cochons en papier mâché ont été distribués dans les écoles bretonnes pour être décorés par les enfants des classes de CM1-CM2 dans le cadre des temps d'activités périscolaires. Ils ont ensuite été vendus par des éleveurs ou représentants de la filière, à l'exception des quatre plus beaux cochons lauréats réservés pour cette petite vente aux enchères. Clin d'œil à celle réalisée l'année dernière en fin de Pig Parade, cette vente a été orchestrée par David Riou, président de la commission communication UGPVB-CRP et avait pour objectif de récolter des fonds pour l'association caritative des p'tits doudous qui améliore le vécu des enfants hospitalisés au CHU de Rennes. Après une lutte acharnée, c'est finalement Pierre Guitton, maire de Saint-Méen-Le-Grand (35), commune dont sont issus les enfants qui ont décoré le cochon,



Les quatre cochons lauréats. De gauche à droite: le 4^e prix « Dragibus », le 3^e prix « Sakura's Pig », le 1^{er} prix « Discopig » et le 2^e prix "Ariegroin". David Riou, président de la commission communication UGPVB-CRP a animé cette vente.



Pierre Guitton Maire de Saint-Méen-Le-Grand (35), Lydia Le Clere, éleveuse représentant les éleveurs de porcs bretons, Emille Charpentier du CRP Bretagne, Claire de Crisenoy, secrétaire de l'association des P'tits Doudous entourés des enfants créateurs du cochon Discopig et de leurs accompagnateurs pédagogique.

Sill. Le soutien des groupements

Les Organisations de Producteurs de Viande (UGPVB), apportent leur soutien au P-DG, Gilles Falchun, et à l'ensemble des salariés de la Sill investis dans le projet de construction d'une tour de séchage à Guipavas (29). L'UGPVB demande aux élus des collectivités locales, de la Région, en charge des affaires économiques, et à l'État de s'engager clairement du côté de l'emploi en Bretagne. « Nos responsables doivent mettre un frein à la multiplication des recours sans fondement. Ils démotivent les porteurs de projets, tuent l'emploi, affaiblissent l'économie française, mais aussi engorgent une justice déjà trop encombrée, notamment par les excès procéduriers des tenants du déclin », souligne notamment l'UGPVB.

L'UGPVB défend Sill contre les riverains

■ L'Union des producteurs de viande de Bretagne (UGPVB) intervient dans le conflit qui oppose la laiterie Sill aux riverains de son projet d'usine de poudre de lait à Guipavas (Finistère). Son communiqué d'hier dénonce « *le délai pris par ce dossier qui s'enlise depuis presque quatre ans* » et fait appel au soutien des représentants de l'État et des collectivités locales. L'UGPVB avance aussi ses propositions pour « *freiner la multiplication des recours sans fondements* » : que ces recours soient émis par des associations établies dans la défense de l'environnement ou du cadre de vie et qu'ils s'accompagnent d'une consignation en garantie. Vendredi dernier, quelque 400 salariés de Sill avaient manifesté sur place à l'appel de la CFDT pour soutenir le projet.